

Avis indépendant

Cadre de référence pour l'émission d'obligations durables de la CIBC

Résumé de l'évaluation

Sustainalytics est d'avis que le Cadre de référence pour l'émission d'obligations durables de la CIBC est fiable, qu'il a un impact et qu'il s'aligne sur les Lignes directrices sur les obligations durables 2021, les Principes relatifs aux obligations vertes 2021 et des Principes relatifs aux obligations sociales 2023. Cette évaluation est basée sur les éléments suivants :



UTILISATION DES PRODUITS Les catégories éligibles pour l'utilisation des produits – Énergie propre, Carburants propres, Efficacité énergétique, Prévention et contrôle de la pollution, Résilience et adaptation climatiques, Gestion écologiquement durable des ressources naturelles vivantes et utilisation des terres, Conservation de la biodiversité terrestre et aquatique, Transport propre, Gestion durable de l'eau et des eaux usées, Bâtiments écologiques, Circularité, Services essentiels, Logement abordable et infrastructures de base, Progrès socio-économique et autonomisation, Création d'emplois, Sécurité alimentaire et Systèmes alimentaires durables – sont alignés sur ceux reconnus à la fois par les Principes relatifs aux obligations vertes et les Principes relatifs aux obligations sociales. Sustainalytics considère que les investissements dans les catégories éligibles entraîneront des impacts environnementaux ou sociaux positifs et feront progresser les Objectifs de développement durable des Nations Unies, en particulier les ODD 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14 et 15.



ÉVALUATION ET SÉLECTION DES PROJETS Le Sustainability Issuance Council de la CIBC, composé de membres des équipes de trésorerie, des finances, de gestion des risques environnementaux, de l'ESG d'entreprise, de services bancaires commerciaux et de marchés des capitaux, est responsable de la sélection et de l'approbation de tous les actifs admissibles. Les systèmes de gestion des risques environnementaux et sociaux de la CIBC, y compris sa politique environnementale d'entreprise, s'appliquent à toutes les décisions de répartition dans le Cadre de référence. Sustainalytics considère que les systèmes de gestion des risques sont adéquats et que le processus de sélection des projets est conforme aux pratiques du marché.



GESTION DES PRODUITS La CIBC suivra les allocations à l'interne et a l'intention d'attribuer la totalité des fonds dans les 18 mois suivant chaque émission selon une approche de portefeuille. En attendant l'allocation, le produit sera déposé dans les comptes du Fonds général de la CIBC et géré conformément aux politiques de liquidité existantes. Cela est conforme aux pratiques du marché.



RAPPORTS La CIBC a l'intention de rendre compte de l'affectation du produit sur son site Web et sur une base annuelle jusqu'à l'échéance de l'émission respective. De plus, la CIBC s'engage à rendre compte des mesures d'impact pertinentes. Sustainalytics considère que l'affectation et les rapports d'impact de la CIBC sont alignés sur les pratiques du marché.



Date d'évaluation	7 mars 2024
Situation géographique de l'émetteur	Toronto, Canada

Sections des rapports

Introduction.....	2
Avis de Sustainalytics.....	3

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter l'équipe du projet Sustainable Corporate Solutions :

Taylor Whitfield (Toronto)
Responsable de projets
taylor.whitfield@sustainalytics.com
(+1) 437 637 0430

Aakanksha Jain (Toronto)
Soutien aux projets

Louisa Mandt (Amsterdam)
Soutien aux projets

Abhishek Patane (Bombay)
Soutien aux projets

Lindsay Brent (Toronto)
Relations clients
susfinance.americas@sustainalytics.com
(+1) 646 518 9623

Introduction

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (la « CIBC » ou la « Banque ») est l'une des plus grandes banques au Canada, servant plus de 11 millions de clients dans le cadre de ses activités de services bancaires de détail et commerciaux, de gestion de patrimoine et de marchés des capitaux au Canada et aux États-Unis, et partout dans le monde. Créée en 1961 par la fusion de la Banque Canadienne de Commerce et de la Banque Impériale du Canada, la CIBC est constituée au Canada et a son siège social à Toronto, et compte environ 48 000 employés dans le monde.

La CIBC a élaboré le CIBC Sustainability Issuance Framework daté de mars 2024 (le « Cadre »), en vertu duquel elle a l'intention d'émettre des instruments de finance durable.¹ y compris les obligations, billets, certificats, papier commercial, certificats de placement garanti (CPG), dépôts,² CPG liés au marché, titrisations³ telles que les obligations vertes garanties et les obligations vertes standard garanties, et utiliser les recettes pour financer et/ou refinancer, en tout ou en partie, des projets existants et futurs qui devraient réduire les émissions de GES, faire progresser la gestion durable des déchets, de l'eau et des ressources naturelles, et/ou améliorer l'accès aux services essentiels et infrastructures de base parmi les populations vulnérables. Le Cadre définit les critères d'admissibilité dans 16 domaines :

1. Énergie propre
2. Carburants propres
3. Efficacité énergétique
4. Prévention et lutte contre la pollution
5. Résilience climatique et adaptation
6. Gestion écologiquement durable des ressources naturelles vivantes et de l'utilisation des terres
7. Conservation de la biodiversité terrestre et aquatique
8. Transport propre
9. Gestion durable de l'eau et des eaux usées
10. Bâtiments verts
11. Circularité
12. Services essentiels
13. Logements abordables et infrastructure de base
14. Progression socioéconomique et autonomisation
15. Création d'emplois
16. Sécurité alimentaire et systèmes alimentaires durables

La CIBC a engagé Sustainalytics pour examiner le Cadre de référence et fournir un avis indépendant sur les références environnementales et sociales du Cadre et son alignement sur les Lignes directrices relatives aux obligations durables 2021 (SBG), les Principes relatifs aux obligations vertes 2023 (GBP) et les Principes relatifs aux obligations sociales 2021 (SBP).⁴ Le Cadre a été publié dans un document distinct.⁵

Portée des travaux et limites de l'avis indépendant de Sustainalytics

L'avis indépendant de Sustainalytics reflète son opinion indépendante⁶ au regard de l'alignement du Cadre révisé sur les normes actuelles du marché et de la mesure dans laquelle les catégories admissibles sont crédibles et ont un impact.

¹ Sustainalytics a évalué uniquement les instruments financiers spécifiés dans le Cadre de référence.

² La CIBC a informé Sustainalytics que les dépôts sont conformes aux critères de gestion et de déclaration énoncés pour les CPG.

³ La CIBC : i) a communiqué à Sustainalytics qu'elle fera une distinction transparente entre les obligations standard durables garanties et les obligations collatérales durables garanties dans les documents d'offre respectifs, conformément aux lignes directrices du processus volontaire publiées dans l'Annexe 1 de juin 2022 du GBP 2021; et dans le cas d'une obligation collatérale durable garantie, cela garantira que 100 % des actifs sous-jacents seront conformes aux critères d'éligibilité énoncés dans le Cadre; et ii) a communiqué à Sustainalytics qu'il n'y aura pas de double comptage des projets éligibles au titre de l'obligation standard durable garantie, de l'obligation collatérale durable garantie et de tout autre instrument de financement durable en cours.

⁴ Les Lignes directrices relatives aux obligations durables, les Principes relatifs aux obligations vertes et les Principes relatifs aux obligations sociales sont administrés par l'International Capital Market Association et sont disponibles à l'adresse <https://www.icmagroup.org/sustainable-finance/the-principles-guidelines-and-handbooks/>

⁵ Le Cadre de référence pour l'émission d'obligations durables de la CIBC est disponible sur le site Web de la Banque Canadienne Impériale de Commerce à l'adresse : [https://urldefense.com/v3/_https://www.cibc.com/en/about-cibc/investor-relations/debt-information/green-bond.html_!!D8DunMSJ4ldRl_KZ2uO_kaPpj1Z_3YFwhPX9S.Jh6l-NytmsmQR2XutR1xTiX_RkwpC3Lf_eWslTXIq8ko9d90j9aX1cJWIH_uOv3A4q9RXNII\\$](https://urldefense.com/v3/_https://www.cibc.com/en/about-cibc/investor-relations/debt-information/green-bond.html_!!D8DunMSJ4ldRl_KZ2uO_kaPpj1Z_3YFwhPX9S.Jh6l-NytmsmQR2XutR1xTiX_RkwpC3Lf_eWslTXIq8ko9d90j9aX1cJWIH_uOv3A4q9RXNII$)

⁶ Lorsque l'on exploite plusieurs secteurs d'activité qui servent plusieurs types de clients, la recherche objective est une pierre angulaire de Sustainalytics et garantir l'indépendance des analystes est primordial pour produire une recherche objective et exploitable. Sustainalytics a donc mis en place un cadre solide de gestion des conflits qui répond spécifiquement au besoin d'indépendance des analystes, de cohérence des processus, de séparation structurelle des équipes commerciales et de recherche (et d'engagement), de protection des données et de séparation des systèmes. Dernier point mais non le

Dans le cadre de l'Avis indépendant, Sustainalytics a évalué les éléments suivants :

- L'alignement du Cadre sur les Lignes directrices 2021 relatives aux obligations durables, les Principes applicables aux obligations vertes 2021, les Principes applicables aux obligations sociales 2023 tels qu'administrés par l'ICMA;
- La crédibilité et les effets positifs prévus de l'emploi des produits; et
- L'alignement de la stratégie de développement durable de l'émetteur et de la gestion du risque de performance et de durabilité par rapport à l'emploi des produits.

Pour l'évaluation de l'emploi des produits, Sustainalytics s'est appuyée sur sa taxonomie interne, version 1.15, qui est informée par les pratiques du marché et l'expertise de Sustainalytics en tant que prestataire de services de recherche ESG.

Dans le cadre de cette mission, Sustainalytics s'est entretenue avec divers membres de l'équipe dirigeante de la CIBC pour comprendre l'impact sur la durabilité de leurs processus commerciaux et l'emploi prévu des produits, ainsi que la gestion des produits et les aspects de rédaction des rapports concernant le Cadre de référence. Les représentants de la CIBC ont confirmé (1) qu'ils comprennent qu'il relève de la seule responsabilité de la CIBC de s'assurer que les renseignements fournis sont complets, exacts et à jour; (2) qu'ils ont fourni à Sustainalytics toutes les informations pertinentes et (3) que toute information importante qui a été communiquée a été dûment divulguée en temps opportun. Sustainalytics a également examiné des documents publics pertinents et des informations non publiques.

Ce document contient l'avis de Sustainalytics sur le Cadre et doit être lu conjointement avec ce Cadre.

Toute mise à jour du présent avis indépendant sera effectuée conformément aux conditions d'engagement convenues entre Sustainalytics et la CIBC.

L'Avis indépendant de Sustainalytics, tout en reflétant l'alignement du Cadre sur les normes du marché, ne constitue pas une garantie d'alignement et ne garantit pas non plus l'alignement sur les versions futures des normes du marché concernées. En outre, l'Avis indépendant de Sustainalytics traite de l'impact prévu des projets admissibles qui devraient être financés avec les produits des obligations, mais ne mesure pas leur impact réel. La mesure et la production de rapports sur l'impact obtenu grâce aux projets financés en vertu du Cadre relèvent de la responsabilité du propriétaire du Cadre. En outre, l'Avis indépendant traite de l'affectation potentielle des produits mais ne garantit pas l'affectation effective des produits à des activités admissibles.

Aucune information fournie par Sustainalytics dans le cadre du présent avis indépendant ne sera considérée comme une déclaration, une assertion, un mandat ou un argument, que ce soit en faveur de ou contre, la véracité, la fiabilité ou l'exhaustivité des faits ou déclarations et des circonstances connexes que la CIBC a mis à la disposition de Sustainalytics aux fins du présent avis indépendant.

Avis de Sustainalytics

Section 1 : Opinion de Sustainalytics sur le Cadre de référence d'émission de projets de développement durable de la CIBC

Sustainalytics est d'avis que le Cadre de référence pour l'émission d'obligations durables de la CIBC est crédible et percutant et qu'il s'aligne sur les quatre composantes principales des GBP et des SBP. Sustainalytics souligne les éléments suivants du Cadre de référence pour l'émission d'obligations durables de la CIBC :

Emploi des produits	Activité	Description et évaluation de Sustainalytics
Énergie propre	Énergie solaire, éolienne offshore et terrestre, géothermie et marémotrice	<ul style="list-style-type: none"> - Les projets solaires incluent le solaire photovoltaïque. La CIBC a confirmé que les projets d'énergie solaire concentrée qui génèrent au moins 85 % de l'électricité à partir de ressources d'énergie solaire sont inclus. - Projets éoliens terrestres et offshore. - Projets géothermiques avec des émissions directes inférieures à 100 gCO₂/kWh.

moindre, la rémunération des analystes n'est pas directement liée à des résultats commerciaux spécifiques. L'une des caractéristiques de Sustainalytics est son intégrité, une autre en est la transparence.

	<ul style="list-style-type: none"> - Projets de production d'énergie marémotrice. - Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
Production d'énergie avec des matières premières utilisant de l'hydrogène ou de l'ammoniac générés à partir de sources d'énergie propres, ainsi que des technologies et des infrastructures pour soutenir cette production	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans des projets de production d'énergie utilisant de l'ammoniac ou de l'hydrogène, produits par électrolyse alimentée par des énergies renouvelables. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que ses activités comprennent des projets de production d'énergie utilisant de l'hydrogène rose, c'est-à-dire de l'hydrogène produit à partir d'énergie nucléaire qui répond aux critères de l'énergie nucléaire dans la catégorie Énergie propre ci-dessous. - Sustainalytics s'attend à ce que ces dépenses puissent créer des impacts environnementaux positifs.
Projets hydroélectriques, remise à neuf, exploitation ou entretien d'installations hydroélectriques existantes	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans des projets hydroélectriques, notamment : i) centrales au fil de l'eau à petite échelle (<25 MW); ii) les projets hydroélectriques >25 MW qui étaient opérationnels avant 2020, avec une densité de puissance supérieure à 5 W/m² ou des émissions sur le cycle de vie inférieures à 100 gCO₂e/kWh; ou iii) des projets opérationnels après 2020 avec une densité de puissance supérieure à 10 W/m² ou des émissions sur le cycle de vie inférieures à 50 gCO₂e/kWh. - La CIBC a confirmé que tous les nouveaux projets hydroélectriques financés feront l'objet d'évaluations d'impact environnemental et social réalisées par un tiers. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que ses critères d'exclusion généraux, basés sur ses politiques de prêt (voir ci-dessous), facilitent l'exclusion de projets faisant l'objet de controverses importantes liées aux risques ou aux impacts environnementaux et sociaux. - Sur la base de ce qui précède, Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
Énergie issue de déchets de biomasse et de biocarburants renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans la production d'électricité à partir de déchets de biomasse et de biocarburants renouvelables provenant de résidus forestiers ou agricoles avec des émissions directes de GES <100 gCO₂e/kWh. - Sustainalytics note que les résidus agricoles et forestiers utilisés comme matières premières proviennent d'unités agricoles et forestières certifiées par des organisations crédibles, telles que la Table ronde sur les biomatériaux durables (RSB),⁷ la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO),⁸ le Conseil de gestion forestière (FSC),⁹ le Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières (PEFC)¹⁰ et l'Initiative de foresterie durable (SFI).¹¹ - Sur la base de l'approvisionnement durable en matières premières de déchets de biomasse, Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
Énergie nucléaire et installations, services, systèmes ou équipements connexes	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans l'énergie nucléaire et les installations, services, systèmes ou équipements connexes, y compris les activités liées à : <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'enrichissement et l'approvisionnement en combustible nucléaire et les activités liées au remplacement de composants, y compris l'achat de barres de combustible et d'installations d'enrichissement entièrement dédiées à l'enrichissement de l'uranium aux fins de production d'énergie nucléaire; ou ▪ Gestion du combustible usé, y compris recyclage et stockage. - Sustainalytics note que le financement est limité aux juridictions où il existe : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un solide historique en matière de sécurité, y compris aucun incident significatif au cours des 10 dernières années, dans l'exploitation des installations nucléaires et la gestion des déchets radioactifs des installations nucléaires; ▪ Des réglementations strictes régissant la production d'énergie nucléaire, y compris des réglementations

⁷ RSB, à l'adresse : <https://rsb.org/>

⁸ RSPO, à l'adresse : <https://rspo.org/as-an-organisation/our-standards/standards-review-2022-2023/>

⁹ FSC, à l'adresse : <https://fsc.org/en/find-the-right-certification-or-licence>

¹⁰ PEFC, à l'adresse : <https://www.pefc.org/standards-implementation>

¹¹ SFI, à l'adresse : <https://www.forests.org/standards/>

		<p>concernant la sélection des sites, la sécurité opérationnelle et la gestion des déchets radioactifs, ainsi qu'un suivi et une application efficaces de ces réglementations;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Processus en place pour le stockage sécurisé à long terme des déchets hautement radioactifs. <p>- Sustainalytics reconnaît les avantages de l'énergie nucléaire en tant que source d'électricité à faible émission de carbone et son rôle potentiel dans la décarbonation de la production d'électricité jusqu'en 2050 et au-delà¹². Sustainalytics reconnaît également qu'il existe des risques importants associés à l'énergie nucléaire, notamment en ce qui concerne la gestion et l'élimination à long terme des déchets radioactifs.</p> <p>- Sustainalytics note qu'aucune juridiction spécifique n'a été identifiée dans le Cadre de référence et n'a donc pas émis d'opinion sur les juridictions de la CIBC pour le financement dans ce domaine. Sustainalytics recommande donc qu'avant l'attribution, la CIBC divulgue de manière transparente les juridictions où les dépenses liées au nucléaire seront financées et les fondements de sa conclusion selon laquelle l'énergie nucléaire dans chaque juridiction a des pratiques adéquates et est correctement régie. Sustainalytics recommande donc qu'avant l'attribution, la CIBC divulgue de manière transparente les juridictions où les dépenses liées au nucléaire seront financées et les fondements de sa conclusion selon laquelle l'énergie nucléaire dans chaque juridiction a des pratiques adéquates et est correctement régie.</p> <p>- Compte tenu de ce qui précède, Sustainalytics estime que les investissements de la CIBC dans les installations d'énergie nucléaire peuvent générer un impact environnemental positif grâce à leur potentiel de contribuer à la décarbonisation du secteur de l'électricité.¹³</p>
	Infrastructure de transport spécifiée	<p>- Infrastructures et équipements de transport et de distribution d'électricité qui respectent au moins l'un des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les réseaux qui disposent d'au moins 67 % de capacité nouvellement activée et dont le seuil d'émission est inférieur à 100 gCO₂e/kWh, sur une période glissante de cinq ans; ou ▪ Ceux qui facilitent le réseau pour soutenir l'intégration de technologies renouvelables ou de stockage dont le seuil d'émission moyen du réseau est inférieur à 100 gCO₂e/kWh sur une période glissante de cinq ans; ou ▪ Les réseaux dont le facteur d'émission moyen est inférieur à 100 gCO₂e/kWh sur une période glissante de cinq ans. <p>- La CIBC a confirmé que les infrastructures de transport et de distribution peuvent être financées pour permettre le raccordement des installations nucléaires aux réseaux, conformément aux conditions énoncées dans les critères relatifs à l'énergie nucléaire dans la catégorie Énergie propre ci-dessus.</p> <p>- Sur la base de ce qui précède, Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.</p>
	Recherche et développement	<p>- Investissements en R&D pour améliorer la part de l'électricité bas carbone ou faciliter l'intégration des énergies renouvelables¹⁴ au réseau en connectant les systèmes d'énergie renouvelable tels que les systèmes de stockage d'énergie et les systèmes de batteries.</p> <p>- Sustainalytics considère que ces investissements sont conformes aux attentes du marché.</p>
Carburants propres	Carburants à faible teneur en carbone	<p>- Investissements dans la production de carburants renouvelables et à faible intensité carbone, conformément à la directive européenne sur les énergies renouvelables II¹⁵ tels que l'hydrogène, l'éthanol, le gaz naturel renouvelable, le diesel renouvelable, le propane renouvelable, le carburant d'aviation durable, le carburant synthétique et les biocarburants renouvelables.</p> <p>- La CIBC a confirmé à Sustainalytics ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'hydrogène ou l'ammoniac seront produits par électrolyse alimentée par des énergies renouvelables, le réseau

¹² AIE, « Nuclear Power », à l'adresse : <https://www.iea.org/energy-system/electricity/nuclear-power>

¹³ AIE, « Énergie nucléaire », à l'adresse : <https://www.iea.org/energy-system/electricity/nuclear-power>

¹⁴ Les énergies renouvelables comprennent l'énergie solaire photovoltaïque, l'énergie solaire concentrée, l'énergie éolienne, l'hydroélectricité, l'énergie marémotrice et la bioénergie.

¹⁵ Commission européenne, « Énergies renouvelables – Recast to 2030 (RED II) », à l'adresse : https://joint-research-centre.ec.europa.eu/welcome-jec-website/reference-regulatory-framework/renewable-energy-recast-2030-red-ii_fr

		<p>électrique ou l'énergie nucléaire,¹⁶ conforme aux critères d'éligibilité définis dans la catégorie Énergie propre ci-dessus;</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sustainalytics note que les biocarburants renouvelables seront constitués de matières premières provenant de sources certifiées par RSB, RSPO, FSC, PEFC et SFI; ▪ Les carburants synthétiques à base d'hydrogène vert seront produits à partir de CO₂ provenant des industries lourdes et excluront le CO₂ provenant des opérations liées aux combustibles fossiles; ▪ Les matières premières excluront la tourbe et le financement ne sera pas dirigé vers des projets dans lesquels 10 % ou plus des matières premières ne sont pas certifiées; et ▪ Hydrogène rose (produit à partir de l'énergie nucléaire) ou carburants électroniques produits à partir d'hydrogène rose qui répondent aux critères de l'énergie nucléaire dans la catégorie Énergie propre ci-dessus. <p>- En ce qui concerne l'hydrogène, les carburants électroniques à base d'hydrogène ou les carburants synthétiques produits à l'aide du réseau électrique, Sustainalytics note que la production d'hydrogène à partir de l'électrolyse de l'eau présente un potentiel important pour réduire les émissions de la voie de production conventionnelle, c'est-à-dire le reformage à la vapeur du gaz naturel ou des fractions légères. Sustainalytics encourage la CIBC à privilégier l'approvisionnement en énergie à faible intensité carbone pour l'électrolyse et à rendre compte, lorsque cela est possible, de cette intensité.</p> <p>- Sustainalytics s'attend à ce que les carburants à faible teneur en carbone émettent au moins 65 % de GES en moins que les comparateurs de carburants fossiles, conformément aux critères EU RED II, et que les carburants produits à partir de sources d'énergie renouvelables génèrent des impacts environnementaux positifs.</p>
	Production de carburants marins à faible teneur en carbone conformes aux objectifs de l'Organisation maritime internationale (OMI) et à la trajectoire des principes de Poséidon	<p>- Investissements dans la production de carburants marins à faible teneur en carbone, y compris des carburants à zéro émission directe comme l'hydrogène ou l'ammoniac, et des carburants électroniques tels que l'e-méthanol, l'e-gasoil et l'électricité destinés à être utilisés dans les batteries, le biodiesel et le biométhane.</p> <p>- Sustainalytics considère que la production de carburants à zéro émission directe comme l'hydrogène ou l'ammoniac et les carburants électroniques produits à partir d'hydrogène vert et rose (produits à partir de l'énergie nucléaire) sont conformes aux attentes du marché, notant la confirmation de la CIBC que les carburants électroniques produits à partir d'hydrogène rose suivent les critères de l'énergie nucléaire dans la catégorie Énergie propre ci-dessus.</p> <p>- La CIBC a confirmé que les critères EU RED II et les matières premières certifiées ci-dessus s'appliquent aux biocarburants.</p> <p>- La CIBC a confirmé l'exclusion du CO₂ capturé lors de la fabrication et des opérations de combustibles fossiles destiné à être utilisé dans la production de combustibles marins.</p> <p>- Sustainalytics souligne en outre la pertinence de la condition primordiale d'éligibilité de la CIBC selon laquelle de tels projets doivent être alignés sur les objectifs de l'OMI et sur la trajectoire des principes de Poséidon.</p> <p>- Sustainalytics considère que les investissements limités aux carburants propres et aux carburants à faible teneur en carbone, sur la base des conditions ci-dessus, sont conformes aux attentes du marché.</p>
	Infrastructure dédiée à la conversion ou à la dissociation éligible de l'hydrogène ou de l'ammoniac	<p>- Investissements liés au développement d'infrastructures dédiées au développement de l'hydrogène ou de l'ammoniac produit à partir d'hydrogène vert ou rose, l'hydrogène rose répondant aux critères de l'énergie nucléaire mentionnés ci-dessus, dans la catégorie Énergie propre.</p> <p>- Sustainalytics considère que les critères sont alignés sur les attentes du marché.</p>
Efficacité énergétique	Augmenter l'efficacité énergétique ou réduire la consommation	<p>- Investissements dans des activités qui augmentent l'efficacité énergétique ou réduisent la consommation d'énergie ou atténuent les émissions de GES de plus de 30 %.</p>

¹⁶ La CIBC a confirmé à Sustainalytics que l'hydrogène rose produit à partir de l'énergie nucléaire sera conforme aux critères de l'énergie nucléaire dans la catégorie Énergie propre.

	d'énergie ou atténuer les émissions de GES, ou aider à gérer et à stocker l'énergie, comme détaillé ci-dessous.	<ul style="list-style-type: none"> - Sustainalytics voit l'introduction d'un seuil d'efficacité énergétique défini pour les installations de systèmes, d'équipements et de technologies éco-énergétiques d'un bon œil. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les activités relevant de cette catégorie d'utilisation des produits excluent les équipements et technologies alimentés par des combustibles fossiles. - Sustainalytics considère que les critères sont alignés sur les attentes du marché.
	Éclairage économe en énergie, mise à niveau des systèmes CVC ou ressources énergétiques distribuées et stockage d'énergie distribué.	<ul style="list-style-type: none"> - Sustainalytics note que les investissements seront orientés vers des propriétés neuves ou rénovées (résidentielles ou commerciales). - La CIBC a confirmé que les critères excluent les appareils électroménagers. - La Banque a confirmé à Sustainalytics que les ressources énergétiques distribuées ou le stockage sont dédiés aux énergies renouvelables ou suivent les critères ci-dessus pour les infrastructures de transport dans la catégorie Énergie propre. - Sustainalytics est d'avis que les dépenses prévues devraient générer des impacts environnementaux positifs.
	Systèmes de stockage d'énergie et de stockage d'énergie par batterie et activités habilitantes en amont.	<ul style="list-style-type: none"> - Sustainalytics note que les investissements dans les systèmes et activités de stockage d'énergie comprennent le stockage électromécanique tel que le stockage à volant, thermique, pneumatique; hydrogène, le stockage du CO₂; l'hydro pompé. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les activités habilitantes en amont comprennent l'approvisionnement en minéraux ou composés entièrement transformés qui sont utilisés comme intrants directs pour le processus de production de batteries admissibles (batterie de VE ou batterie d'énergie renouvelable). - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que l'extraction de matières premières et le traitement des minéraux et des matériaux de transition énergétique sont exclus. - La CIBC a fait savoir à Sustainalytics que les critères incluent les projets de conversion d'électricité en gaz. La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les projets de transformation de l'électricité en gaz pourraient inclure la conversion en hydrogène produit par un processus d'électrolyse de l'eau, alimenté par l'électricité du réseau. Sustainalytics note que la production d'hydrogène à partir de l'électrolyse de l'eau présente un potentiel important de réduction des émissions par rapport à sa voie de production conventionnelle, c'est-à-dire le reformage à la vapeur du gaz naturel ou des fractions légères. Sustainalytics encourage la Banque à privilégier l'approvisionnement en énergie à faible intensité carbone pour l'électrolyse et à rendre compte, lorsque cela est possible, de cette intensité. - La CIBC a fait savoir à Sustainalytics que les critères incluent les projets de conversion d'électricité en gaz qui s'approvisionnent en CO₂ auprès des industries lourdes et excluent les projets s'approvisionnant en CO₂ à partir d'exploitations de combustibles fossiles. - Pour le stockage du CO₂, la CIBC a confirmé que de tels projets : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Disposer de systèmes de détection de fuites appropriés pour atténuer et gérer le risque de fuite de CO₂; ▪ Inclure la formation géologique de la zone de stockage adaptée au stockage du CO₂; et ▪ Inclure un plan de gestion des systèmes de détection des fuites. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les projets hydroélectriques par pompage respecteront les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Seront connectés à des réseaux qui répondent aux critères ci-dessus dans la catégorie Énergie propre; ou ▪ Contribueront à un réseau qui a déjà une part de déploiement d'énergies renouvelables intermittentes d'au moins 20 % ou qui a des preuves crédibles de programmes en place qui augmentent la part des énergies renouvelables intermittentes à ce niveau au cours des 10 prochaines années, et l'installation peut démontrer de manière crédible que le stockage par pompage ne sera pas chargé avec une intensité de réseau hors pointe supérieure à l'intensité de l'électricité qu'il déplacera lors de sa décharge. ▪ Tous les nouveaux projets hydroélectriques financés feront l'objet d'évaluations d'impact environnemental et social réalisées par un tiers. ▪ Excluront les activités et les projets qui causent des dommages importants à l'environnement ou qui ne sont pas

		<p>conformes aux critères d'exclusion tels que définis dans les politiques de prêt de la CIBC, y compris, sans toutefois s'y limiter, les entités impliquées dans des violations des droits de la personne, du travail forcé et du travail des enfants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sustainalytics est d'avis que les dépenses prévues devraient générer des impacts environnementaux positifs.
	Systèmes de chauffage et de refroidissement urbains écoénergétiques	<ul style="list-style-type: none"> - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les investissements comprennent des systèmes de distribution de chauffage et de refroidissement urbains alimentés à au moins 50 % par de l'énergie renouvelable ou de la chaleur résiduelle, ou les deux. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les systèmes de distribution de chauffage et de refroidissement urbains peuvent transporter la chaleur résiduelle provenant des opérations liées aux combustibles fossiles qui respectent les critères ci-dessus. - Sustainalytics note que les investissements ne sont pas liés aux opérations liées aux combustibles fossiles et que la Banque n'a aucun contrôle sur ces opérations, étant donné que la CIBC finance uniquement des réseaux de distribution, qui n'incluent pas de projets directement intégrés aux opérations liées aux combustibles fossiles. - Sur la base de ce qui précède, Sustainalytics estime que les investissements prévus sont conformes aux pratiques du marché.
	Réseau intelligent et systèmes de contrôle centralisé de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans des réseaux intelligents et des systèmes de contrôle centralisé de l'énergie pour une transmission et une distribution d'électricité plus efficaces ou plus stabilisées. - La CIBC a informé Sustainalytics que cela comprend des investissements dans des composants de réseaux intelligents tels que des systèmes de mesure avancés, des capteurs et des commutateurs de contrôle de charge qui permettent la conversion des réseaux réguliers en réseaux intelligents pour une meilleure gestion de la demande énergétique. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que ces investissements excluent les lignes de transmission dédiées à l'énergie fossile. - Sustainalytics est d'avis que les investissements prévus devraient générer des impacts environnementaux positifs.
	Commandes et capteurs numériques pour la gestion de la demande	<ul style="list-style-type: none"> - Sustainalytics est d'avis que les investissements prévus devraient générer des impacts environnementaux positifs.
	Réseau de communications	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements, notamment la modernisation, la reconfiguration et l'optimisation des réseaux existants, le déploiement de nouveaux réseaux et l'amélioration des infrastructures de soutien, telles que la 5G, la fibre optique, la modernisation du refroidissement et de l'énergie, les systèmes de gestion intelligents et l'optimisation du stockage d'énergie. Sustainalytics note que l'expansion de la 5G et l'augmentation du flux de données résultant des solutions IoT peuvent entraîner une demande énergétique supplémentaire sur les réseaux de télécommunications. Dans l'ensemble, Sustainalytics estime que les économies d'énergie et les réductions d'émissions permises l'emportent sur les effets négatifs potentiels d'une demande supplémentaire de réseau et considère que ces dépenses sont alignées sur les pratiques du marché. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les investissements dans la 5G et la fibre optique se limitent aux activités de mise à niveau visant à remplacer les anciens réseaux. - Dans l'ensemble, Sustainalytics est d'avis que les économies d'énergie et les réductions d'émissions permises l'emportent sur les effets négatifs potentiels d'une demande supplémentaire du réseau et considère que les dépenses dans cette catégorie sont alignées sur les pratiques du marché.
Prévention et lutte contre la pollution	Collecte, traitement ou assainissement, recyclage ou réutilisation des émissions, déchets, déchets dangereux ou sols contaminés	<ul style="list-style-type: none"> - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les investissements dans les projets comprennent : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Activités et soutien au tri des déchets à la source, là où les véhicules seront conformes aux critères de la catégorie Transport propre; ▪ Recyclage des déchets électroniques accompagné d'un plan de gestion des déchets robuste pour atténuer les risques associés;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les projets d'assainissement des sols s'attaqueront à la dégradation qui n'a pas été causée à l'origine par l'emprunteur ou l'investisseur; ▪ Collecte et traitement des déchets dangereux conformément aux directives et politiques de prêt de la Banque, où le financement est destiné à des entreprises ayant des capacités démontrables et des procédures de gestion des déchets pour la collecte, le traitement et le recyclage des déchets dangereux. La CIBC a confirmé que les activités comprennent également la réduction des matières et des déchets dangereux, et que les activités de collecte, de traitement et de réduction des déchets dangereux ne sont incluses que lorsqu'elles soutiennent le recyclage des déchets dangereux. <p>- Sustainalytics note que les projets incluent également le recyclage chimique du plastique uniquement dans les cas où :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le recyclage mécanique n'est pas réalisable; ▪ Les émissions du cycle de vie du plastique recyclé sont inférieures à celles de la production de plastique vierge; ▪ Les projets ne sont pas destinés à des produits de consommation à usage unique; et ▪ Les projets ne visent pas la conversion du plastique en carburant. <p>- Sustainalytics reconnaît que les processus de recyclage du plastique sont à forte intensité de carbone. Néanmoins, sur la base de ce qui précède, Sustainalytics est d'avis que les investissements dans le recyclage chimique du plastique contribueront à des impacts environnementaux positifs.</p> <p>- Sustainalytics est d'avis que ces investissements peuvent contribuer à des impacts environnementaux positifs.</p>
Déchets issus des décharges ou réduction des émissions	<p>- Financer des installations, des systèmes et des équipements visant à détourner les déchets des décharges ou à réduire les émissions.</p> <p>- La CIBC a confirmé que les véhicules achetés seront conformes aux critères de la catégorie Transport propre.</p> <p>- Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.</p>
Captage du méthane pour la production d'énergie	<p>- Investissements dans des projets de captage des gaz de décharge provenant de décharges fermées ou déclassées et dans ceux qui ont une efficacité de captage des gaz élevée d'au moins 75 %.</p> <p>- Sustainalytics note que la récupération du méthane produit à partir d'une décharge fermée ou déclassée ne prolongera pas la durée de vie de la décharge et constitue une stratégie clé pour réduire les émissions de méthane provenant des déchets.</p> <p>- Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.</p>
Captage et utilisation du carbone ou technologies de captage et de stockage du carbone	<p>- Investissements dans les technologies de captage, d'utilisation et de stockage du carbone (CCUS) qui réduisent les émissions de GES, telles que : i) le captage direct dans l'air (DAC) principalement pour la R&D et avec un maximum de 10 % des recettes appliquées au DAC commercial, tel que confirmé par la CIBC; ii) le captage et le stockage du carbone bioénergétique (BECCS) à des fins de R&D et commerciales, tel que confirmé par la CIBC; et iii) le transport du CO₂ capturé par pipeline. Les projets comprennent également la conversion des réseaux et terminaux existants en réseaux de transport de CO₂.</p> <p>- La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les critères incluent également des activités de financement telles que l'ajout de biochar aux sols et les dépenses de R&D pour améliorer l'altération climatique et la fertilisation des océans, qui, selon Sustainalytics, peuvent contribuer à des impacts environnementaux positifs.</p> <p>- De plus, la CIBC a confirmé à Sustainalytics que les investissements dans des DAC à l'échelle commerciale ne dépasseront pas 10 % d'une émission d'obligations. Sustainalytics note que les technologies DAC sont à un stade avancé de R&D et reconnaît la nature énergivore des technologies DAC qui peut entraver les impacts positifs escomptés. Sustainalytics reconnaît le rôle du DAC dans la décarbonisation¹⁷ et considère que les technologies DAC à l'échelle commerciale ont un impact lorsqu'elles sont économes en énergie.</p>

¹⁷ AIE, « Capture directe de l'air : Une technologie clé pour le zéro net », à l'adresse : <https://www.iea.org/reports/direct-air-capture-2022>

		<ul style="list-style-type: none"> - Sustainalytics note que les projets BECCS à l'échelle commerciale suivront les critères de bioénergie selon la catégorie Énergie propre ci-dessus, c'est-à-dire les projets qui génèrent moins de 100 gCO₂e/kWh d'émissions de GES; et ii) utiliseront les déchets comme matières premières. Sustainalytics considère que le BECCS, ainsi que les critères donnés, sont alignés sur les attentes du marché. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les projets de stockage et de transport du CO₂ disposeront de systèmes de détection de fuites appropriés et que la formation géologique de la zone de stockage sera adaptée au stockage du CO₂, avec un plan de gestion pour un système de détection des fuites. - La CIBC a confirmé que le financement dans cette catégorie exclura le CO₂ utilisé pour la récupération assistée du pétrole. De plus, la CIBC a confirmé que les projets de transport et de stockage du CO₂ ne seront pas directement liés aux opérations liées aux combustibles fossiles, c'est-à-dire l'extraction, la production et le raffinage des combustibles fossiles. - Sustainalytics considère que ces investissements sont conformes aux attentes du marché et peuvent contribuer à des impacts environnementaux positifs.
	Centrales électriques de valorisation énergétique des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans des projets ou des usines de valorisation énergétique des déchets utilisant des déchets ménagers, commerciaux ou marchands.¹⁸ - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que la séparation des déchets recyclables, y compris les plastiques, sera assurée avant la conversion énergétique. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que le financement des activités de valorisation énergétique exclura l'utilisation de plastiques, de caoutchouc et de carburants dérivés des pneus pour l'énergie ou la conversion de carburant. - Sur la base de ce qui précède, Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
Résilience climatique et adaptation	Systèmes ou infrastructures d'observation et d'alerte précoce	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans des systèmes d'observation et d'alerte précoces, des systèmes de données ou des infrastructures qui soutiennent la détection précoce des risques naturels tels que les inondations, les ouragans, les tempêtes et les incendies de forêt. - Sustainalytics considère que ces critères sont alignés sur les pratiques du marché.
	Infrastructures et systèmes pour améliorer la résilience face aux événements météorologiques extrêmes	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans des infrastructures qui améliorent la résilience face aux événements météorologiques extrêmes, notamment la prévention des inondations, la défense contre les inondations, la gestion des eaux pluviales et l'atténuation et la gestion des incendies de forêt. - La CIBC a confirmé que toutes les dépenses admissibles dans le cadre de cette activité feront l'objet d'une évaluation de la vulnérabilité suivie d'un plan d'adaptation pour évaluer et gérer les risques climatiques potentiels. - Sustainalytics considère que ces critères sont alignés sur les pratiques du marché.
	Amélioration de la résilience climatique dans les propriétés résidentielles et commerciales.	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans des activités qui améliorent la résilience climatique contre les incendies, les incendies de forêt, les inondations et les ouragans, dans les propriétés résidentielles et commerciales, conformément aux mesures de résilience du gouvernement du Canada pour protéger les habitations,¹⁹ et Initiative sur les bâtiments et les infrastructures publiques de base résilients au climat.²⁰ - La CIBC a confirmé que toutes les dépenses admissibles dans le cadre de cette activité feront l'objet d'une évaluation de la vulnérabilité suivie

¹⁸ Sustainalytics reconnaît que l'énergie issue des déchets pourrait retirer de la circulation des matériaux potentiellement recyclables et compromettre deux des principaux objectifs d'une économie circulaire zéro déchet, à savoir la prévention et le recyclage des déchets. De plus, pour que de tels projets aient de faibles intensités d'émissions, la composition des déchets résiduels, en particulier la teneur en carbone fossile, est une considération cruciale. Cependant, Sustainalytics note également qu'en raison des contraintes de recyclage dans de nombreuses régions du monde, l'énergie issue des déchets peut offrir dans de nombreux cas une meilleure option de gestion des déchets résiduels que les décharges. Sustainalytics recommande à la CIBC de promouvoir l'élimination de quantités croissantes de matières recyclables, en particulier les plastiques et les métaux, ainsi que la surveillance de l'efficacité thermique des installations financées.

¹⁹ Gouvernement du Canada, « Mesures de résilience visant à protéger votre maison », à l'adresse : <https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/maisons/subvention-canadienne-pour-des-maisons-plus-vertes/commencez-vos-renovations-ecoenergetiques/mesures-de-resilience-visant-protoger-votre-maison/mesures-de-resilience>

²⁰ Gouvernement du Canada, « Initiative sur les immeubles résilients aux changements climatiques et les infrastructures publiques de base », à l'adresse : <https://www.infrastructure.gc.ca/plan/crbcpj-irccipb-fra.html>

		<p>d'un plan d'adaptation pour évaluer et gérer les risques climatiques potentiels.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sustainalytics considère que ces critères sont alignés sur les pratiques du marché.
Gestion écologiquement durable des ressources naturelles vivantes et de l'utilisation des terres	Forêts et produits forestiers gérés durablement	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans des forêts durables et ses produits, où l'apport de fibres est certifié par les systèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Forest Stewardship Council;²¹ ▪ Programme de reconnaissance des certifications forestières;²² et ▪ Initiative de foresterie durable²³ - Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
	Agriculture durable sur le plan environnemental, intrants agricoles intelligents ou élevage intelligent sur le plan climatique	<ul style="list-style-type: none"> - L'investissement comprend des activités de financement liées à l'agriculture durable et aux intrants agricoles²⁴ ou à l'élevage intelligent sur le plan climatique. - De plus, ces activités seront certifiées par les systèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Canada Organic;²⁵ ▪ USDA Organic;²⁶ ▪ Fairtrade;^{27, 28} ▪ UTZ;²⁹ et ▪ Rainforest Alliance³⁰ - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les critères excluent le financement des transformateurs ou des producteurs de viande à l'échelle industrielle. - Sustainalytics est d'avis que les investissements prévus devraient générer un impact environnemental positif.
	Pêche et aquaculture écologiquement durables	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans la pêche et l'aquaculture durables, certifiés par les programmes ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Marine Stewardship Council;³¹ ▪ Aquaculture Stewardship Council;³² ▪ GAP mondial pour l'aquaculture;³³ et ▪ Meilleures pratiques aquacoles (deux étoiles ou plus).³⁴ - Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
	Projets ou technologies agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Sustainalytics note que les activités comprennent des investissements dans une agriculture protégée, comme des serres et des abris ombragés, qui permettent d'économiser de l'énergie et de l'eau; et les opérations visant à faire pousser des cultures dans le cadre de leur cycle naturel ou à obtenir de l'énergie à faible teneur en carbone pour le chauffage et l'électricité. - Sustainalytics considère que ces investissements sont alignés sur les pratiques du marché.
	Pratiques agricoles qui maintiennent ou améliorent les réservoirs de carbone existants	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans des pratiques agricoles réduisant l'utilisation d'engrais et de pesticides chimiques ou synthétiques, de techniques de travail du sol réduit, de réhabilitation et de restauration des terres dégradées, de gestion des parcours ou de collecte et d'utilisation des déchets agricoles. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les critères excluent le financement de projets réalisés sur des terres et des parcours dégradés en raison de l'externalité environnementale négative causée par les entités dans lesquelles nous investissons ou par les propres activités des emprunteurs.

²¹ Conseil de gestion forestière, à l'adresse : <https://fsc.org/en/what-the-fsc-labels-mean>

²² Programme de reconnaissance des certifications forestières, à l'adresse : <https://pefc.org/standards-implementation/standards-and-guides>

²³ Initiative de foresterie durable, à l'adresse : <https://forests.org/standards/>

²⁴ La CIBC a fait savoir à Sustainalytics que les intrants agricoles intelligents face au climat comprennent des activités telles que la protection biologique des cultures ou l'irrigation goutte à goutte.

²⁵ Canada Biologique, à l'adresse : <https://inspection.canada.ca/organic-products/standards/fra/1300368619837/1300368673172>

²⁶ USDA biologique, à l'adresse : <https://www.ams.usda.gov/grades-standards/organic-standards>

²⁷ Commerce équitable, à l'adresse : <https://www.fairtradecertified.org/>

²⁸ Concernant le commerce équitable, Sustainalytics note que le programme porte principalement sur les impacts sociaux des activités agricoles et qu'en tant que telles, les activités sont considérées comme crédibles dans le contexte du financement social.

²⁹ UTZ, à l'adresse : <https://www.rainforest-alliance.org/utz/>

³⁰ Rainforest Alliance, à l'adresse : <https://www.rainforest-alliance.org/resource-item/2020-sustainable-agriculture-standard-farm-requirements/#>

³¹ Marine Stewardship Council, à l'adresse : <https://www.msc.org/standards-and-certification/developing-our-standards>

³² Conseil de gestion de l'aquaculture, à l'adresse : <https://asc-aqua.org/business/get-certified/>

³³ Global GAP pour l'aquaculture, à l'adresse : <https://www.globalgap.org/what-we-offer/solutions/ifa-aquaculture/>

³⁴ Meilleures pratiques d'aquaculture, à l'adresse : <https://www.bapcertification.org/Standards>

		<ul style="list-style-type: none"> - Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
	Projets de gestion du bétail	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans des projets de gestion du bétail destinés à réduire les émissions de méthane ou d'autres GES comme la gestion du fumier avec digestion anaérobie. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics qu'elle exclut le financement des transformateurs ou producteurs de viande à l'échelle industrielle. - Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
Conservation de la biodiversité terrestre et aquatique	Protection des environnements côtiers, marins et des bassins versants	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans des activités qui contribuent à l'amélioration ou à la conservation de la biodiversité terrestre ou aquatique. - Dépenses pour la protection des environnements côtiers, marins et des bassins versants, y compris les zones proches des opérations de pêche durable certifiées, par exemple les opérations certifiées par le Marine Stewardship Council (MSC),³⁵ Conseil de gestion de l'aquaculture (ASC),³⁶ Certification GAP mondiale³⁷ ou Meilleures pratiques d'aquaculture (2 étoiles ou plus).³⁸ - Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
	Solutions basées sur la nature	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans des solutions fondées sur la nature pour protéger les paysages, boisement ou reboisement, augmentation de la diversité écologique ou restauration d'écosystèmes tels que les tourbières drainées certifiées par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil de gestion forestière (FSC)³⁹ ▪ Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC)⁴⁰ ▪ Initiative de foresterie durable (SFI)⁴¹ - CIBC a confirmé à Sustainalytics que ces activités utiliseront des espèces d'arbres bien adaptées à l'état du site avec un plan de gestion durable certifié par les organisations ci-dessus. - Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
Transport propre	Transports bas carbone	<p>Développement, fabrication et approvisionnement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Zéro émission directe comme l'électricité et l'hydrogène. ▪ Véhicules hybrides avec des seuils inférieurs à 50 gCO₂/pkm.⁴² <ul style="list-style-type: none"> - Sustainalytics note que la CIBC utilisera les cotes de consommation de carburant WLTP, NEDC, de Ressources naturelles Canada ou d'autres procédures de test disponibles dans les juridictions applicables, pour valider la conformité des émissions des véhicules.⁴³ - Les transports publics, tels que le matériel roulant, les trains électrifiés, les tramways et les trolleybus, les bus électriques ou à hydrogène zéro émission et les bus hybrides avec un seuil inférieur à 50 gCO₂/pkm. - Sustainalytics note que les combustibles fossiles transportés par des véhicules éligibles ou par train représenteront moins de 25 % du fret transporté (en tkm). - Sustainalytics considère que ces critères sont alignés sur les pratiques du marché.

³⁵ Conseil de gestion marine, à l'adresse : <https://www.msc.org/>

³⁶ Conseil de gestion de l'aquaculture, à : <https://asc-aqua.org/>

³⁷ Global GAP, « À propos de nous », à l'adresse : https://www.globalgap.org/uk_en/who-we-are/

³⁸ Meilleures pratiques d'aquaculture, à l'adresse : <https://www.bapcertification.org/>

³⁹ FSC, à l'adresse : <https://fsc.org/en/find-the-right-certification-or-licence>

⁴⁰ PEFC, à l'adresse : <https://www.pefc.org/standards-implementation>

⁴¹ SFI, à l'adresse : <https://forests.org/standards/>

⁴² Les critères confirment que les tests sont conformes à la procédure d'essai harmonisée mondiale pour les véhicules légers (WLTP), au nouveau cycle de conduite européen (NEDC), aux cotes de consommation de carburant de Ressources naturelles Canada ou à d'autres tests disponibles dans les juridictions applicables.

⁴³ Sustainalytics considère que les meilleures pratiques consistent à utiliser la procédure d'essai harmonisée mondiale pour les véhicules légers (WLTP), car elle reproduit des conditions de conduite réalistes et donne des résultats d'émissions plus précis. La procédure de test NEDC, bien que toujours utilisée dans le monde entier, utilise des données de conduite théoriques, ce qui peut entraîner des différences significatives en termes d'émissions de CO₂ des véhicules par rapport à la WLTP. Sustainalytics note que le Cadre de référence fait également référence à d'autres protocoles d'essai basés sur la juridiction, y compris les cotes de consommation de carburant de Ressources naturelles Canada, pour estimer les émissions des véhicules et reconnaît les variations potentielles dans la méthodologie d'estimation pour évaluer l'alignement avec le seuil indiqué de 50 gCO₂/km. Compte tenu de cela, Sustainalytics encourage la CIBC à donner la priorité à l'adoption de la WLTP et à rendre compte des autres procédures de test utilisées pour les projets financés dans le cadre du Cadre de référence. Transports et environnement, « Mind the Gap 2016 – Report », à l'adresse : <https://www.transportenvironment.org/discover/mind-gap-2016-report/>.

	Infrastructures liées au transport à faibles émissions de carbone	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition, développement, exploitation et maintenance d'infrastructures de transport, telles que des bornes de recharge électrique et de l'hydrogène carburant, extension du réseau de métro ou de train et modernisation des gares répondant aux critères ci-dessus. - Fabrication, approvisionnement et recyclage de composants et d'équipements pour véhicules électriques à zéro émission, tels que des batteries, des cellules de batterie, des piles à combustible, des moteurs électriques et des groupes motopropulseurs. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les critères excluent les investissements dans : i) les nouvelles constructions et la rénovation des infrastructures routières existantes, y compris les routes, les ponts, etc.; ii) les installations de stationnement; et iii) les stations de combustibles fossiles ou autres actifs qui prolongent le blocage des combustibles fossiles. - La CIBC a en outre confirmé que le recyclage des composants des véhicules zéro émission sera accompagné d'un solide plan de gestion des déchets. - Sustainalytics considère que ces critères sont alignés sur les pratiques du marché.
Gestion durable de l'eau et des eaux usées	Infrastructures de traitement des eaux	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans des installations liées aux systèmes de traitement des eaux usées de recyclage de l'eau et aux usines de dessalement. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que le traitement des eaux usées provenant des opérations de combustibles fossiles sera exclu. - De plus, la CIBC a confirmé qu'elle financera des projets de dessalement dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les installations seront alimentées par des sources à faible teneur en carbone telles que les énergies renouvelables ou l'intensité moyenne en carbone de l'électricité utilisée pour le dessalement sera de 100 gCO₂e/kWh ou moins; et ▪ Une assurance raisonnable d'un plan de gestion des déchets approprié pour l'élimination de la saumure sera assurée. - Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
	Activités de comptage d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - CIBC a confirmé à Sustainalytics que les projets relevant de cette activité excluent les équipements ou méthodes dépendant des combustibles fossiles. - Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
	Infrastructures de captage et de stockage de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans les infrastructures de captage et de stockage de l'eau, notamment les systèmes de gestion des eaux pluviales, les systèmes de distribution d'eau, le stockage aquifère et les systèmes d'égouts. - Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
Bâtiments verts	Bâtiments résidentiels ou commerciaux ou projets de construction	<ul style="list-style-type: none"> - La CIBC peut financer ou refinancer des immeubles résidentiels ou commerciaux ou des projets de construction selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bâtiments qui ont reçu ou devraient recevoir l'une des certifications suivantes en fonction de leur conception ou de leur construction : i) LEED Or ou Platine;⁴⁴ ii) BOMA BEST (Or ou Platine);⁴⁵ iii) BREEAM (Excellent ou supérieur);⁴⁶ iv) ENERGY STAR (85 ou plus);⁴⁷ Institut de la maison passive – EnerPHit;⁴⁸ v) Toronto Green Standard (v3) niveau 2 ou supérieur;⁴⁹ vi) Code d'étape BC (étape 3 ou supérieure);⁵⁰ vii) Norme nationale de construction durable (argent ou supérieur);⁵¹ ou ▪ Les bâtiments qui font partie des 15 % les plus performants en matière de GES évalués par un tiers dans les régions géographiques respectives, telles que la ville, la province ou l'État et le pays; ou

⁴⁴ LEED : <https://www.usgbc.org/leed>

⁴⁵ BOMA MEILLEUR : <https://bomabest.org/>

⁴⁶ BREEAM : <https://bregroup.com/products/breem/>

⁴⁷ Energy Star : <https://www.energystar.gov/buildings>

⁴⁸ PassivHaus : <https://passivehouse.com/>

⁴⁹ Norme verte de Toronto : <https://www.toronto.ca/city-government/planning-development/official-plan-guidelines/toronto-green-standard/>

⁵⁰ Code d'étape de la Colombie-Britannique : <https://energystepcode.ca/>

⁵¹ Norme nationale de construction durable : <https://www.nahb.org/advocacy/industry-issues/sustainability-and-green-building/national-green-building-standard-certification>

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bâtiments qui ont atteint une réduction d'au moins 30 % par rapport à la référence de la consommation d'énergie ou des émissions de GES provenant des rénovations et de l'enveloppe du bâtiment, sur la base d'une évaluation par un tiers. - Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
	Création et rénovation de centres de données	<ul style="list-style-type: none"> - Développement et maintenance de centres de données ou d'équipements pour centres de données avec un PUE annualisé égal ou inférieur à 1,5. - Sustainalytics considère que ces dépenses sont alignées sur les attentes du marché.
Circularité	Produits éco-efficaces	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans des projets, des activités ou des technologies de substitution de matières premières vierges par des matières premières de tissus, de métaux, de fibres, de bois et de plastique 100 % recyclés ou réutilisés pour les processus de fabrication et industriels. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les critères pour les activités mentionnées ci-dessus : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Excluent le financement des matières premières primaires. ▪ Assurent la ségrégation des matières recyclables, y compris les plastiques et les métaux. ▪ Assurent que si un matériau d'origine biologique est financé, il doit provenir de sources durables. ▪ Excluent le financement de produits en plastique à usage unique dans cette catégorie. ▪ Excluent la production de produits non recyclables. - La CIBC a confirmé que les investissements pourraient également être orientés vers la R&D de produits éco-efficaces. - Sustainalytics considère que ces critères sont alignés sur les pratiques du marché.
	Conceptions et solutions qui prolongent la durée de vie des produits	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans la conception de produits, de solutions ou de services qui facilitent le recyclage, la réutilisation ou prolongent la durée de vie du produit, comme la modularité, le démontage et la réparation. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les critères pour les activités mentionnées ci-dessus : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Excluent les activités qui soutiennent la remise à neuf, le reconditionnement et la réparation de produits spécifiquement destinés à être utilisés dans l'extraction de combustibles fossiles ou qui dépendent intrinsèquement de combustibles fossiles. ▪ Ont pour résultat des produits remis à leur utilisation d'origine avec un minimum de prétraitement. ▪ Assurent la ségrégation des matières recyclables, y compris les plastiques et les métaux. - Sustainalytics note que le recyclage adaptatif et la réutilisation des matériaux et des composants peuvent prolonger la durée de vie et donc apporter des avantages environnementaux en évitant la nécessité de fabriquer de nouveaux articles. - Notant l'exclusion des activités soutenant la production de combustibles fossiles ou utilisées dans l'extraction de combustibles fossiles, Sustainalytics considère que ces projets sont alignés sur les attentes du marché.
	Récupération de matières minérales	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans la récupération ou le recyclage de matériaux à base de minéraux. - La CIBC a confirmé son intention de financer des projets liés au recyclage et à la récupération de matériaux mis au rebut après la production. Cela concerne l'exploitation minière et d'autres activités industrielles, telles que la récupération de matériaux à partir de scories. - Sustainalytics considère que cela correspond aux attentes du marché.
	Réduction de l'extraction de matières vierges	<ul style="list-style-type: none"> - Investissement dans des entreprises ou des technologies qui soutiennent la réduction de l'extraction de matières vierges, y compris des entreprises de recyclage de batteries. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics que le recyclage des batteries, ou de tout déchet électronique, ou des déchets d'équipements électriques et électroniques, sera accompagné d'un processus ou d'un système robuste de gestion des déchets pour atténuer les risques associés. - Sustainalytics considère cela comme conforme aux pratiques du marché.

Services essentiels	Soins de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans des domaines accessibles au public, gratuits ou subventionnés⁵² les établissements et services de santé fournis par des institutions publiques ou gouvernementales, des sociétés d'État, des agences gouvernementales ou des organisations à but non lucratif, y compris pour les groupes socialement vulnérables et historiquement défavorisés. - Sustainalytics note que les investissements sont orientés vers : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hôpitaux publics, cliniques, centres de santé, établissements de soins de longue durée, hospices, équipements médicaux et de diagnostic et soins de santé numériques. ▪ Établissements, programmes et services de santé mentale. ▪ Maisons ou établissements de santé pour personnes âgées ou handicapées. ▪ Systèmes de santé publique, y compris les services d'intervention d'urgence et de contrôle des maladies. ▪ Soins de santé et recherche médicale. ▪ Santé et éducation médicale. ▪ Centres de soins (garderies, centres communautaires, centres de soins pour personnes âgées, centres de réfugiés, refuges et organisations) qui fournissent des soins et un refuge aux populations cibles, telles que les sans-abri et les survivants de violence domestique. - Sustainalytics reconnaît l'importance de promouvoir des soins de santé universels et considère que de tels investissements ciblés sur les communautés et les personnes vulnérables peuvent créer un impact social positif.
	Éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements publics et subventionnés par l'État⁵³ l'éducation, y compris pour les élèves socialement vulnérables et historiquement défavorisés, en conformité avec les juridictions locales compétentes, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Infrastructures ou améliorations dans les universités, collèges, écoles et centres de formation publics. ▪ Apprentissage numérique. ▪ Activités qui soutiennent l'apprentissage et le développement des populations cibles. ▪ Collèges et universités historiquement noirs et collèges et universités tribaux accrédités aux États-Unis. - Sustainalytics note que les établissements d'enseignement comprennent des collèges et universités historiquement noirs (HBCU) et des collèges et universités tribaux (TCU) accrédités. Sustainalytics considère que les HBCU et les TCU certifiés jouent un rôle clé dans l'accès à l'éducation des groupes historiquement défavorisés, et reconnaît également que ces écoles peuvent exiger des frais de scolarité et d'autres frais à des niveaux qui constituent un obstacle à l'accès pour certains membres des populations que les écoles servent. Sustainalytics considère néanmoins le financement d'institutions certifiées qui servent principalement les groupes cibles identifiés comme révélateur d'impacts sociaux positifs et encourage la CIBC et les sociétés dans lesquelles elle investit à rendre compte de l'accessibilité des installations financées. - Sustainalytics considère que les investissements dans l'éducation destinée aux groupes vulnérables de la société ont un impact social.

⁵² Sustainalytics note que les installations subventionnées comprennent des installations subventionnées à plus de 50 % ou des organisations à but non lucratif au service des communautés à faible revenu et d'autres communautés vulnérables définies selon les juridictions concernées. Par exemple, les établissements couverts par Medicaid aux États-Unis, où plus de 50 % du remboursement de l'établissement devraient provenir de Medicaid ou où l'établissement devrait desservir les communautés à faible revenu telles que définies par les agences gouvernementales américaines (définies selon les juridictions et le contexte locaux concernés). US Medicaid, « À propos de nous », à l'adresse : <https://www.medicicaid.gov/medicaid/index.html>

⁵³ Sustainalytics note que les installations subventionnées comprennent des installations subventionnées à plus de 50 % ou des organisations à but non lucratif au service des communautés à faible revenu et d'autres communautés vulnérables définies selon les juridictions concernées. Au Canada, la population à faible revenu est basée sur des définitions pertinentes au sein de la juridiction dans laquelle elle est établie, comme la définition de faible revenu de Statistique Canada.

	Aménagements publics	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans des installations accessibles au public, gratuites ou subventionnées, qui garantissent l'accessibilité pour tous, en particulier pour les groupes socialement vulnérables et historiquement défavorisés, conformément aux définitions des juridictions locales compétentes. Les projets comprennent : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement et fourniture d'un accès gratuit ou à prix réduit aux centres de loisirs, aux centres culturels, aux musées et aux bibliothèques. ▪ Réhabilitation ou aménagement de parcs et autres espaces publics. - Sustainalytics considère que les investissements dans les installations publiques qui garantissent l'accès à tous, quelle que soit la capacité de payer, ont un impact social.
Logements et infrastructure de base abordables	Logements, foyers, logements de transition, locations subventionnées ou logements en propriété, qui répondent aux définitions de logements abordables accrédités ou enregistrés	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans le logement, les foyers, les logements de transition et les loyers subventionnés ou les programmes d'accession à la propriété qui sont accrédités ou enregistrés selon les définitions du logement abordable, ou qui contribuent à l'accès des résidents à faible revenu. - Les projets abordables peuvent inclure les investissements suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au Canada, la CIBC peut financer des logements abordables pour les populations à faible revenu,⁵⁴ selon ce qui est applicable dans des juridictions spécifiques. Les investissements comprennent des prêts à l'initiative d'investissement dans le logement abordable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), où le logement est considéré comme abordable s'il coûte moins de 30 % du revenu avant impôt d'un ménage et comprend toutes les formes d'occupation, comme la location, la propriété et la propriété coopérative, et peuvent être fournis par des programmes privés, publics et à but non lucratif, ou par leurs équivalents régionaux.⁵⁵ ▪ Aux États-Unis, loyers subventionnés selon le programme Fair Market Rent (FMR);⁵⁶ les propriétés dont les loyers sont payés par le biais du programme de crédit d'impôt pour les logements à faible revenu (LIHTC);⁵⁷ les propriétés classées sous la section 8 du Département américain du logement et du développement urbain (HUD);⁵⁸ population classée par la Federal Deposit Insurance Corporation où le revenu individuel doit être égal ou inférieur à 50 % et le revenu familial médian doit être d'au moins 50 % et inférieur à 80 %.⁵⁹ ▪ La CIBC a informé Sustainalytics que les critères incluent des prêts soutenant le développement de logements à usage mixte, qui seront financés au prorata, limité au pourcentage d'unités abordables répondant aux critères d'éligibilité ci-dessus. - La CIBC a confirmé que les projets admissibles garantiront l'abordabilité des populations cibles grâce à des plafonds de loyer. - Sur la base de références externes spécifiques crédibles et bien reconnues pour la population cible et de mesures concernant l'abordabilité, Sustainalytics considère que les investissements dans des projets de logements abordables peuvent contribuer à des impacts sociaux positifs.

⁵⁴ Un ménage est considéré comme à faible revenu si son revenu est inférieur à 50 % du revenu médian des ménages. Ces indicateurs peuvent généralement être ajustés en fonction de la taille du ménage ou de la famille et peuvent être utilisés pour mesurer le faible revenu de catégories spécifiques d'individus. Statistics Canada, « Low-income definitions », à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0011x/2012001/notes/low-faible-eng.htm#a5>

⁵⁵ CHMC, « Guide de référence : Assurance prêt hypothécaire de la SCHL pour les propriétés résidentielles à logements multiples », à l'adresse : <https://eppdscrmssa01.blob.core.windows.net/cmhcuatcontainer/sf/project/cmhc/pdfs/content/en/reference-guide.pdf>

⁵⁶ Conformément au FMR, les bénéficiaires reçoivent une subvention égale à la différence entre le loyer brut et 30 pour cent de leurs revenus, « Fair Market Rent », à l'adresse : <https://www.huduser.gov/periodicals/ushmc/winter98/summary-2.HTML>

⁵⁷ Le programme LIHTC a été créé par la Tax Reform Act de 1986 dans le but de créer des logements abordables aux États-Unis. Il donne à l'État et aux agences locales d'attribution du LIHTC le pouvoir d'accorder des crédits d'impôt pour l'acquisition, la réhabilitation ou la nouvelle construction de logements locatifs destinés aux ménages à faible revenu. Département américain du logement et du développement urbain, « Low-Income Housing Tax Credit », à l'adresse : <https://www.huduser.gov/portal/datasets/lihtc.html>

⁵⁸ Département américain du logement et du développement urbain, « Section 8 Rental Certificate Program », à l'adresse : <https://www.hud.gov/programdescription/cert8>

⁵⁹ Système de la Réserve fédérale, « Community Reinvestment Act (CRA) », à l'adresse : https://www.federalreserve.gov/consumerscommunities/cra_resources.htm

	Projets d'infrastructures de base pour les communautés rurales	<ul style="list-style-type: none"> - Financer des projets d'infrastructures dans des zones mal desservies⁶⁰ et zones non connectées⁶¹ pour les communautés rurales⁶² tels que : i) l'accès à une eau potable améliorée; ii) les services de plomberie et d'assainissement; iii) le réseau de transport et de distribution d'électricité; iv) les réseaux de communication, y compris l'accès mobile et Internet; et v) les infrastructures de transport rural, telles que les routes de desserte, qui devraient améliorer les liaisons de transport vers les zones rurales sous-développées et non connectées ou vers les zones rurales dont l'accès est inadéquat. - La CIBC a confirmé à Sustainalytics qu'un tel financement exclura les infrastructures de transport et de distribution dédiées à la connexion des centrales électriques à combustibles fossiles au réseau. - Sustainalytics considère les investissements dans des projets d'infrastructure pour les zones rurales mal desservies ou non desservies comme ayant un impact social.
Progression socioéconomique et autonomisation	Éducation financière, services financiers, développement des compétences, formation professionnelle et renforcement des capacités et services connexes	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans des activités favorisant l'autonomisation socio-économique des personnes à faible revenu,⁶³ minorités visibles,⁶⁴ personnes handicapées, personnes âgées, migrants/personnes déplacées, jeunes vulnérables, LGBTQ+, diplômés de programmes locaux de formation en entrepreneuriat, femmes, peuples autochtones⁶⁵ ou les gouvernements⁶⁶ ou une population marginalisée telle que définie par les juridictions respectives. Les activités comprennent des projets ou des programmes qui fournissent : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Éducation financière; services financiers gratuits ou à prix réduit; et les services de renforcement des capacités associés. ▪ Accès à l'éducation, au développement des compétences, au placement professionnel, à la formation professionnelle et à d'autres initiatives connexes d'autonomisation économique. - Les critères incluent les prêts aux MPME et aux organisations à but non lucratif pour les populations cibles et le soutien aux activités ci-dessus. - La CIBC a confirmé que les critères excluent la promotion de toute activité religieuse ou politique. - Sustainalytics considère que ces investissements peuvent contribuer à des impacts sociaux positifs.
Création d'emplois	Prêter des fonds pour soutenir la création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> - Prêter des fonds pour soutenir la création d'emplois parmi les groupes cibles marginalisés ou historiquement sous-représentés, tels que les minorités visibles à faible revenu,⁶⁷ les personnes handicapées, les personnes âgées, les migrants ou personnes déplacées, les jeunes vulnérables, LGBTQ+, les diplômés de programmes locaux de formation en entrepreneuriat, les femmes et peuples autochtones⁶⁸ ou les gouvernements,⁶⁹ tels que définis dans les compétences respectives telles que Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada :

⁶⁰ Zones avec des services mobiles fournis par un seul opérateur.

⁶¹ Zones sans service mobile existant.

⁶² Les communautés ou zones rurales du Canada sont, telles que définies par Statistique Canada, toutes les zones à l'extérieur des centres de population, c'est-à-dire une zone qui compte une population d'au moins 1 000 habitants et une densité de population de 400 personnes ou plus par kilomètre carré, basée sur le plus grand nombre d'habitants. recensement en cours. Aux États-Unis, le Census Bureau identifie deux types de zones urbaines : Zones urbanisées (UA) de 50 000 habitants ou plus; Clusters urbains (UC) d'au moins 2 500 et moins de 50 000 personnes. « Rural » englobe toute la population, les logements et le territoire non inclus dans une zone urbaine.

⁶³ Un ménage est considéré comme à faible revenu si son revenu est inférieur à 50 % du revenu médian des ménages. Ces indicateurs peuvent généralement être ajustés en fonction de la taille du ménage ou de la famille et peuvent être utilisés pour mesurer le faible revenu de catégories spécifiques d'individus. Statistics Canada, « Low-income definitions », à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0011x/2012001/notes/low-faible-eng.htm#a5>

⁶⁴ Tel que défini dans la juridiction respective, comme la Loi sur l'équité en matière d'emploi du Canada, qui inclut les personnes de couleur qui s'identifient comme des minorités visibles au Canada, autres que les peuples autochtones, et comme non blanches à l'extérieur du Canada.

⁶⁵ Les peuples ou communautés autochtones sont définis conformément aux compétences respectives, telles que les Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

⁶⁶ Les gouvernements autochtones sont définis selon les 25 accords d'autonomie gouvernementale partout au Canada impliquant 43 communautés autochtones. Gouvernement du Canada, « Autonomie gouvernementale : Autonomie gouvernementale », à : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100032275/1529354547314>

⁶⁷ Les MPME sont définies conformément à la définition de la Société financière internationale, qui est déterminée sur la base de l'évaluation du nombre d'employés, des actifs totaux et des ventes annuelles d'une entreprise. IFC, « Établir une base de référence pour les prêts aux PME appartenant à des femmes », à l'adresse : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/602291468183841622/pdf/819960BRI0Meas00Box379851B00PUBLIC0.pdf>

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Ibid.

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ MPME⁷⁰ qui sont détenues, gérées ou contrôlées à au moins 51 % par une ou plusieurs personnes de la population cible. ▪ MPME dans des régions économiquement sous-performantes ou souffrant de privations, telles que mesurées dans le contexte local.⁷¹ <p>- En ce qui concerne les entreprises et organisations appartenant ou dirigées par des peuples autochtones, la CIBC a confirmé à Sustainalytics que le financement sera dirigé vers les organisations qui travaillent dans les domaines qui servent l'intérêt public et excluent la promotion de toute activité religieuse ou politique.</p> <p>- Sur la base de la définition d'une population cible, de la présence de politiques de prêt aux entreprises qui interdisent de prêter à des activités préjudiciables à l'environnement ou à la société, et de pratiques de prêt comportant des frais et des taux d'intérêt faibles,⁷² Sustainalytics considère que ces investissements ont un impact social.</p>
Sécurité alimentaire et systèmes alimentaires durables	Accès à la nutrition (nourriture et eau potable)	<p>- Investissements destinés aux personnes à faible revenu, aux minorités visibles, aux personnes handicapées, aux personnes âgées, aux migrants ou aux personnes déplacées, aux jeunes vulnérables, aux LGBTQ+, aux femmes, aux peuples autochtones ou aux populations marginalisées,⁷³ qui incluent:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès abordable ou gratuit aux programmes de nutrition qui luttent contre l'insécurité alimentaire. La CIBC a fait savoir à Sustainalytics qu'elle avait l'intention de financer des aliments à prix réduit ou disponibles gratuitement fournis par des entreprises à but lucratif, des gouvernements et des ONG. ▪ Activités qui soutiennent le développement d'équipements et de fournitures de sécurité alimentaire et d'eau, telles que des comprimés de purification de l'eau qui répondent aux problèmes d'insécurité alimentaire et de nutrition.⁷⁴ La CIBC a confirmé à Sustainalytics que les investissements incluent également ceux destinés au développement d'infrastructures et de systèmes qui améliorent la sécurité de l'eau et les services de traitement de l'eau. <p>- Bien que Sustainalytics prenne note de la population cible définie, Sustainalytics estime que l'accès à la nourriture et à l'eau potable est principalement reconnu comme un problème pour les populations cibles telles que les Premières Nations et les communautés autochtones du Canada.⁷⁵⁻⁷⁶ Par conséquent, Sustainalytics encourage la CIBC à prioriser les investissements vers les populations cibles, les programmes et les activités qui démontrent la nécessité de résoudre le problème de l'accès à la nourriture et à l'eau potable afin de maximiser l'impact social.</p>
	Renforcement des capacités techniques, des connaissances et	<p>- Investissement dans des activités qui renforcent les capacités techniques, les connaissances et les compétences grâce à des programmes de formation et à l'accès aux installations et aux équipements pour les petits exploitants agricoles⁷⁷ afin d'améliorer la</p>

⁷⁰ Les MPME sont définies conformément à la définition de la Société financière internationale, qui est déterminée sur la base de l'évaluation du nombre d'employés, des actifs totaux et des ventes annuelles d'une entreprise. IFC, « Établir une base de référence pour les prêts aux PME appartenant à des femmes », à l'adresse : <https://documents1.worldbank.org/curated/en/602291468183841622/pdf/819960BRI0Meas00Box379851B00PUBLIC0.pdf>

⁷¹ Les critères varieront en fonction du contexte local. Au Canada, l'indice canadien de défavorisation multiple doit être suivi.

Statistique Canada, « L'indice canadien de défavorisation multiple : Guide de l'utilisateur », (2019), à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/45-20-0001/452000012019002-fra.pdf>

⁷² CIBC, « Ambitions Made Real Sustainability Report », (2022), à l'adresse : <https://www.cibc.com/content/dam/cibc-public-assets/about-cibc/corporate-responsibility/documents/cibc-sustainability-rapport-2022-fr.pdf>

⁷³ Basé sur les définitions dans les juridictions respectives, telles que : i) la Loi sur l'équité en matière d'emploi du Canada, qui inclut les personnes de couleur qui s'identifient comme des minorités visibles au Canada, autres que les peuples autochtones, et les personnes non blanches à l'extérieur du Canada; ii) la définition de faible revenu de Statistique Canada, iii) les peuples autochtones définis par la juridiction respective, comme Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, ou iv) les minorités visibles telles que définies ci-dessus.

⁷⁴ La CIBC a confirmé qu'elle suit sa politique de prêt responsable.

⁷⁵ Gouvernement du Canada, Le point sur les progrès du gouvernement du Canada pour améliorer l'accès à l'eau potable dans les communautés des Premières Nations, à l'adresse : <https://www.canada.ca/fr/services-autochtones-canada/nouvelles/2021/05/le-point-sur-les-progres-du-gouvernement-du-canada-pour-ameliorer-lacces-a-leau-potable-dans-les-communautes-des-premieres-nations.html>

⁷⁶ FNFNES, « Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement des Premières Nations », à l'adresse : https://www.fnfnes.ca/docs/FNFNES_draft_technical_report_Nov_2_2019.pdf

⁷⁷ Sustainalytics note que les petits exploitants agricoles sont définis selon les définitions locales respectives. En l'absence de telles définitions, les petits exploitants agricoles seront définis au Canada et dans le reste du monde (à l'exception des États-Unis) sur la base de la définition de la FAO, c'est-à-dire les agriculteurs qui gèrent des superficies variant de moins d'un hectare à 10 hectares avec une famille. motif ciblé. Pour la définition complète, voir : FAO, « Petits exploitants et agriculteurs familiaux : Sustainability Pathways, à l'adresse : https://www.fao.org/fileadmin/templates/nr/sustainability_pathways/docs/Factsheet_SMALLHOLDERS.pdf

	des compétences grâce à des programmes de formation et à l'accès aux installations et équipements	qualité nutritionnelle des produits ou d'accroître l'utilisation de nouvelles technologies et de pratiques agricoles efficaces. - Dans l'ensemble, Sustainalytics considère que les dépenses dans cette catégorie peuvent contribuer à des impacts sociaux positifs en garantissant la sécurité alimentaire et nutritionnelle et en renforçant les capacités associées pour les populations qui en ont le plus besoin.
--	---	---

- Évaluation et sélection des projets :
 - Le Sustainability Issuance Council (« SIC ») de la CIBC sera chargé d'évaluer et d'approuver tous les actifs admissibles en vertu du Cadre de référence. Le SIC sera composé de représentants des équipes Trésorerie, Finances, Gestion des risques environnementaux, Entreprise ESG, Banque commerciale et Marchés des capitaux.
 - La CIBC a mis en place des processus de gestion des risques environnementaux et sociaux qui s'appliquent à toutes les décisions de répartition dans le Cadre. Sustainalytics considère ces processus comme adéquats. Reportez-vous à la section 2 pour plus de détails.
 - Sur la base de la répartition des responsabilités et de la présence de processus de gestion des risques, Sustainalytics considère que ce processus est conforme aux pratiques du marché.
- Gestion des produits :
 - Les allocations aux projets admissibles seront suivies à l'interne, sur une base de portefeuille par la CIBC et examinées trimestriellement par le SIC. Le pool d'actifs éligibles sera surveillé pour garantir qu'il dépasse la valeur globale des émissions de développement durable en cours.
 - Si le pool d'actifs éligibles n'atteint pas ou ne dépasse pas le produit net de toutes les émissions durables en cours pertinentes, le produit excédentaire de toute émission durable sera déposé dans un compte du fonds général et investi conformément aux procédures de gestion des liquidités de la trésorerie de la Banque. La CIBC a l'intention d'affecter tous les produits dans les 18 mois suivant chaque émission.
 - En attendant l'attribution, le produit sera déposé dans le fonds général de la CIBC, comptabilisé et géré selon les procédures de gestion des liquidités existantes.
 - De plus, pour les CPG émis dans le cadre du Cadre de référence, la CIBC a indiqué que : i) un portefeuille d'actifs suffisant sera maintenu pour garantir que les actifs sont reconstitués pour correspondre au montant du CPG levé, et ii) l'allocation des produits sera effectuée avant l'échéance de l'instrument.
 - Sur la base d'un délai d'affectation défini et de l'utilisation temporaire des produits, et de leur utilisation temporaire, Sustainalytics considère que cela est conforme aux pratiques du marché.
- Production de rapports :
 - La CIBC a l'intention de publier des rapports sur l'allocation et l'impact chaque année jusqu'à l'échéance de l'émission concernée sur son site Web.
 - Les rapports d'allocation comprendront des informations sur le produit net généré par chaque émission, les allocations par catégorie et emplacement géographique du montant total du produit net et le solde des produits non alloués. La CIBC a en outre l'intention d'obtenir une assurance indépendante quant à l'affectation du produit net aux actifs admissibles.
 - La CIBC a l'intention de rendre compte des mesures de performance quantitatives pour toutes les catégories vertes et sociales, telles que les émissions évitées, la quantité de déchets détournés, la superficie couverte par les programmes de certification, le nombre d'entreprises soutenues, la valeur des prêts accordés, etc.
 - Au regard de l'engagement envers la communication de rapports d'impact et d'affectation, Sustainalytics considère que ce processus est conforme aux pratiques du marché.

Alignement sur les Lignes directrices sur les obligations durables 2021

Sustainalytics a déterminé que le Cadre de référence pour l'émission d'obligations durables de la CIBC s'aligne sur les quatre composantes principales des GBP et des SBP.

Section 2 : Stratégie de développement durable de la CIBC

Contribution à la stratégie de développement durable de la CIBC

Sustainalytics est d'avis que la CIBC démontre un engagement envers la durabilité dans l'ensemble de ses activités de financement. Le Rapport sur le développement durable CIBC 2023⁷⁸ identifie : i) l'instauration de l'intégrité et de la confiance; ii) créer un accès aux opportunités; et iii) accélérer l'action climatique en tant que trois piliers clés de la stratégie ESG de la Banque. Sustainalytics s'est concentré ci-dessous sur les piliers ii) et iii), qui sont les plus pertinents pour les activités financées dans le cadre du Cadre de référence.

Pour créer un accès aux opportunités, la Banque se concentre sur les services bancaires inclusifs, les relations communautaires et la promotion du changement en tant qu'employeur. Dans le cadre de ses efforts bancaires inclusifs, en 2023, la Banque a continué à développer le programme de prêts au logement pour les Autochtones (IHLP). La Banque a intégré trois communautés autochtones supplémentaires en développant des produits distincts qui répondent aux besoins uniques de chaque communauté. En 2023, la CIBC a fourni plus de 66 millions de dollars canadiens pour soutenir plus de 3 800 organismes caritatifs, sans but lucratif et communautaires dans le monde grâce aux contributions des entreprises et des employés.⁷⁹ Aux États-Unis, le groupe Community Development Lending de la CIBC a accordé 109 millions de dollars de prêts pour l'acquisition et la préservation de logements abordables en 2023, dans le but d'augmenter le parc de logements locatifs abordables dans les communautés qu'il dessert. La CIBC s'est associée à 50 organismes de développement communautaire dans la région du Midwest des États-Unis pour offrir des programmes de formation aux entrepreneurs, notamment le Renaissance Entrepreneurship Center, Tech Town, Latino Entrepreneurial Network et Sunshine Enterprises. En 2024, la Banque a augmenté son taux horaire minimum pour les employés admissibles au mérite au Canada et aux États-Unis à 22,50 dollars canadiens et s'est engagée à fournir un salaire minimum de 25 dollars canadiens de l'heure d'ici la fin de 2025 dans les deux régions.⁸⁰

Pour accélérer ses efforts en faveur de l'action climatique, la Banque a établi une stratégie climatique centrée sur : i) l'accompagnement de la transition de ses clients; ii) encourager le comportement des consommateurs; iii) affiner les opérations de la CIBC; et iv) partager ses progrès.⁸¹ Grâce à cette stratégie, la Banque définit ses actions pour une approche zéro émission nette d'ici 2050 et a fixé des objectifs intermédiaires de zéro émission nette pour les portefeuilles de pétrole et de gaz, de production d'électricité et de fabrication automobile. Pour soutenir la transition, la CIBC s'est engagée à fournir 100 millions de dollars canadiens en investissements en partenariat limité dans des fonds de technologie climatique et de transition énergétique, et s'est associée à six fonds à ce jour. La CIBC est également cofondatrice de Carbonplace, une plateforme mondiale qui met en contact les acheteurs et les vendeurs de crédits carbone volontaires. Pour réduire les émissions de ses propres activités, la CIBC s'est fixé un objectif opérationnel de réduction des GES de 30 % d'ici 2028 (par rapport à une référence de 2018) et un objectif de neutralité carbone d'ici 2024. Pour encourager les clients à faire la transition vers un mode de vie à faibles émissions de carbone, la Banque CIBC a lancé en 2022 le Centre climatique, une plateforme dédiée où les clients peuvent accéder à des ressources éducatives sur la façon de réduire leur empreinte carbone.⁸²

Sustainalytics est d'avis que le Cadre de référence d'émission d'obligations de la CIBC est aligné sur la stratégie et les initiatives globales de développement durable de la Banque et qu'il contribuera à la poursuite de l'action de la Banque à l'égard de ses principales priorités environnementales.

Approche de gestion des risques environnementaux et sociaux associés aux projets

Sustainalytics prend acte du fait que le produit net des instruments émises en vertu du Cadre sera dirigé vers des projets éligibles qui devraient avoir un impact environnemental et social positif. Cependant, Sustainalytics est consciente que de tels projets admissibles pourraient également entraîner des résultats environnementaux et sociaux négatifs. Certains risques environnementaux et sociaux clés éventuellement associés aux projets éligibles peuvent inclure des problèmes impliquant : i) les émissions, les effluents et les déchets générés lors de la construction; ii) l'utilisation des terres et la perte de biodiversité dues aux projets d'infrastructures; iii) les risques liés à la gestion et au stockage à long terme des déchets radioactifs issus des projets nucléaires; iv) la santé et la sécurité au travail (SST) pendant la construction et l'exploitation; v) les relations communautaires; et vi) les risques associés à l'exposition à des sociétés ou à des projets controversés du fait des activités de prêt de la Banque. Sustainalytics reconnaît que la Banque joue un rôle

⁷⁸ CIBC, « Rapport sur le développement durable », (2023), à l'adresse : <https://www.cibc.com/content/dam/cibc-public-assets/about-cibc/corporate-responsibility/documents/cibc-sustainability-report-2023-fr.pdf>

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ Ibid.

⁸¹ Ibid.

⁸² CIBC, « Abordons ensemble le changement climatique », à : <https://www.cibc.com/en/personal-banking/climate-centre.html>

limité dans le développement ou la mise en œuvre de projets spécifiques, mais note qu'elle est exposée aux risques associés aux entreprises ou aux projets auxquels elle fournit des prêts et des services financiers.

Sustainalytics considère que la CIBC est en mesure de gérer et/ou d'atténuer les risques potentiels grâce à la mise en œuvre des éléments suivants :

- Pour les risques liés aux émissions, aux effluents et aux déchets générés dans la construction, l'utilisation des sols et la biodiversité, la CIBC a communiqué à Sustainalytics que ses normes de gestion du risque de crédit intègrent la gestion des risques environnementaux, y compris les risques mentionnés ci-dessus, dans les activités de prêt, de banque d'investissement et de conseil en transactions. grâce à des pratiques d'identification, d'évaluation et d'atténuation des risques. De plus, en ce qui concerne les risques SST liés aux activités de prêt, la CIBC s'appuie sur son énoncé sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains pour orienter ses politiques et procédures⁸³. Grâce à sa politique environnementale d'entreprise, la CIBC intègre les intérêts des parties prenantes et s'engage en outre à élaborer, mettre en œuvre et maintenir des normes et des procédures pour évaluer et gérer les risques environnementaux dans ses activités de prêt et d'investissement.^{84,85} Le groupe Gestion des risques environnementaux de la CIBC est chargé de mettre en œuvre la politique environnementale de l'entreprise et de maintenir le programme de gestion environnementale de l'entreprise. Ce programme définit des objectifs et des cibles environnementaux, surveille les progrès vers ces objectifs et assure une amélioration continue.⁸⁶
- Concernant les risques liés à la gestion et au stockage à long terme des déchets radioactifs issus des projets nucléaires, l'évaluation de l'éligibilité au financement des projets nucléaires de la Banque est régie par son Sustainable Issuance Council. Sustainalytics note que le Sustainable Issuance Council sera également chargé de garantir l'alignement du financement nucléaire sur les critères établis dans le Cadre de référence, y compris les considérations spécifiques de gestion des risques qui y sont décrites.⁸⁷
- La CIBC s'engage à maintenir la santé et la sécurité dans l'ensemble de ses activités et dispose de programmes et de processus proactifs qui comprennent des inspections continues des lieux de travail, des programmes de gestion environnementale et de prévention des dangers.⁸⁸ Le Code de conduite des fournisseurs de la CIBC exige également de ses fournisseurs qu'ils respectent les lois et réglementations applicables dans les territoires où ils exercent leurs activités dans des domaines tels que l'environnement, le travail, l'environnement, la santé et la sécurité.⁸⁹ La Banque a défini les attentes de son fournisseur en matière de fourniture d'environnements de travail sûrs et sains et d'identification des dangers ainsi que de leurs mesures préventives. La Banque s'engage à se désengager des fournisseurs impliqués dans des violations des droits de la personne et dans le travail forcé et qui ne sont pas en mesure de démontrer à la CIBC un plan et un calendrier acceptables pour enquêter et atténuer ces risques.⁹⁰
- Concernant les projets d'infrastructure à grande échelle susceptibles d'avoir un impact sur les communautés environnantes, Sustainalytics note que depuis 2003, la CIBC est signataire des Principes de l'Équateur, les adoptant pour appliquer un examen environnemental et social afin d'évaluer si un projet doit recevoir un financement. Le groupe de gestion du risque de crédit environnemental de la Banque examine toutes les transactions applicables et organise des formations internes afin de maintenir l'alignement avec les exigences des Principes de l'Équateur.⁹¹
- Pour les risques associés aux prêts abusifs et à l'exposition à des entreprises ou à des projets controversés résultant d'activités de prêt, la CIBC a adopté des normes et des processus à l'échelle

⁸³ CIBC, « CIBC sur les droits de la personne : Déclaration sur l'esclavage moderne et la traite des êtres humains », à l'adresse : https://www.cibc.com/content/dam/about_cibc/corporate_governance/pdfs/cibc_on_human_rights.pdf

⁸⁴ CIBC, « Politiques et normes », disponible : <https://www.cibc.com/en/about-cibc/corporate-responsibility/environment/governance-reporting/governance.html>

⁸⁵ CIBC, « Rapport sur le développement durable », (2023), à l'adresse : <https://www.cibc.com/content/dam/cibc-public-assets/about-cibc/corporate-responsibility/documents/cibc-sustainability-report-2023-fr.pdf>

⁸⁶ CIBC, « Politique environnementale d'entreprise », (2023), à : https://www.cibc.com/content/dam/about_cibc/corporate_responsibility/pdfs/cibc-corporate-environmental-policy-2021-en.pdf

⁸⁷ Ibid.

⁸⁸ CIBC, « Rapport sur le développement durable », (2023), à l'adresse : <https://www.cibc.com/content/dam/cibc-public-assets/about-cibc/corporate-responsibility/documents/cibc-sustainability-report-2023-fr.pdf>

⁸⁹ CIBC, « Code de conduite des fournisseurs », à l'adresse : <https://www.cibc.com/ca/pdf/about/supplier-code-of-conduct-en.pdf>

⁹⁰ CIBC, « Rapport sur le développement durable », (2023), à l'adresse : <https://www.cibc.com/content/dam/cibc-public-assets/about-cibc/corporate-responsibility/documents/cibc-sustainability-report-2023-fr.pdf>

⁹¹ CIBC, « Politiques et normes », à l'adresse : <https://www.cibc.com/en/about-cibc/corporate-responsibility/environment/governance-reporting/governance.html>

de l'entreprise exigeant un comportement éthique, notamment par le biais d'un code de conduite,⁹² et un code de conduite des fournisseurs.⁹³

- La divulgation de la CIBC concernant la gouvernance climatique, la stratégie, la gestion des risques, ainsi que les mesures et les objectifs est effectuée conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).⁹⁴ Le conseil d'administration de la CIBC et ses comités supervisent les éléments de la stratégie ESG de la CIBC, y compris la stratégie climatique, ainsi que les informations ESG importantes et la gouvernance ESG en fonction des mandats respectifs des comités.^{95,96}
- La Banque a informé Sustainalytics qu'elle est également membre du Programme des Nations Unies pour l'environnement – Finance Initiative, qui est une plate-forme permettant aux banques de se réunir et de partager les meilleures pratiques en matière d'évaluation des risques. Grâce à cela, la CIBC a ainsi développé sa propre approche, prenant en compte les risques physiques⁹⁷ et les risques de transition.⁹⁸

Sur la base de ces politiques, normes et évaluations, Sustainalytics est d'avis que la CIBC a mis en œuvre des mesures adéquates et est bien placée pour gérer et atténuer les risques environnementaux et sociaux généralement associés aux catégories admissibles.

Section 3 : Impact de l'emploi des produits

Les seize catégories d'emploi des produits sont toutes alignées sur celles reconnues par les GBP ou les SBP. Sustainalytics a concentré son travail sur les deux catégories ci-dessous où l'impact est particulièrement pertinent dans le contexte local.

Importance de l'énergie propre au Canada

Les secteurs de la production d'électricité et de chaleur sont le plus grand contributeur aux émissions mondiales de GES, responsables d'environ un tiers de toutes les émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie en 2021.^{99,100} En 2022, le secteur a enregistré la plus forte augmentation des émissions, atteignant un niveau record de 14,6 Gt.¹⁰¹ Par conséquent, une production accrue d'énergies renouvelables est nécessaire pour soutenir la décarbonisation du système énergétique mondial. Une étude de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables conforte cette évaluation, estimant que 77 % de l'approvisionnement mondial en énergie primaire devra être assuré par des sources d'énergie à faible teneur en carbone d'ici 2050 pour atteindre l'objectif de 1,5°C.¹⁰² Cela nécessiterait une augmentation de 61 % des énergies renouvelables dans le mix énergétique total de 2020 à 2050.¹⁰³ Le secteur des énergies renouvelables continue de croître après avoir pris de l'ampleur pendant la crise du COVID-19, parallèlement à l'élimination progressive de la production d'énergie à partir de combustibles fossiles et à une augmentation de 3 % de la production mondiale d'énergie renouvelable.¹⁰⁴ En 2022, la capacité de production d'électricité installée dans le monde a atteint un niveau record de 40 %, représentant 83 % des ajouts de capacité.¹⁰⁵ Cependant, le Canada possède l'un des réseaux les plus propres au monde, avec 83 % de l'électricité produite à partir de sources émettant peu ou pas de GES,

⁹² CIBC, « Code de conduite CIBC », (2023), à l'adresse : https://www.cibc.com/content/dam/about_cibc/corporate_governance/pdfs/code-of-conduct-en.pdf

⁹³ CIBC, « Code de conduite des fournisseurs CIBC », à : <https://www.cibc.com/ca/pdf/about/supplier-code-of-conduct-en.pdf>

⁹⁴ CIBC, « Gouvernance et rapports », à l'adresse : <https://www.cibc.com/en/about-cibc/corporate-responsibility/environment/governance-reporting.html>

⁹⁵ Ibid.

⁹⁶ CIBC, « Mise à jour du rapport climatique 2022 sur le GIFCC et progrès vers notre ambition nette zéro », (2022), à l'adresse : https://www.cibc.com/content/dam/about_cibc/corporate_responsibility/pdfs/cibc-2022-climate-rapport-fr.pdf

⁹⁷ Risques liés à des événements météorologiques extrêmes plus fréquents et à des changements chroniques des régimes météorologiques.

⁹⁸ Risques liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, notamment le risque politique et juridique, le risque technologique, le risque de marché et le risque de réputation.

⁹⁹ Our World in Data, « Emissions by Sector », (2020), à l'adresse : <https://ourworldindata.org/emissions-by-sector>

¹⁰⁰ Agence internationale de l'énergie (AIE), « World Energy Outlook 2022 », à l'adresse : <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2022/outlook-for-electricity>

¹⁰¹ Agence internationale de l'énergie (AIE), « Émissions de CO₂ en 2022 » p9, (2023) à l'adresse : <https://iea.blob.core.windows.net/assets/3c8fa115-35c4-4474-b237-1b00424c8844/CO2Emissionsin2022.pdf>

¹⁰² Agence internationale des énergies renouvelables (IRENA), « World Energy Transitions Outlook 2023 », (2023), à l'adresse <https://www.irena.org/Publications/2023/Jun/World-Energy-Transitions-Outlook-2023>

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ Power Technology, « La pandémie de COVID-19 a accéléré l'utilisation future des énergies renouvelables : Sondage », (2021), à l'adresse : <https://www.power-technology.com/news/covid-19-pandemic-accelerated-future-renewable-energy-usage-poll/>

¹⁰⁵ Ibid.

comme l'énergie éolienne, solaire, hydroélectrique et nucléaire;¹⁰⁶ ce taux devrait atteindre au moins 90 % d'ici 2050.¹⁰⁷ L'hydroélectricité représente 60 % de la production d'électricité du Canada, le nucléaire 15 %, tandis que l'énergie éolienne, solaire et d'autres sources d'énergie renouvelables non hydroélectriques représentent une part combinée de 8 %.¹⁰⁸ Les vastes ressources hydroélectriques du Canada contribuent à ce que l'hydroélectricité occupe la part la plus élevée dans le mix de production d'électricité du pays, ce qui place également le Canada au deuxième rang mondial en termes de production hydroélectrique.¹⁰⁹

En tant que signataire de l'Accord de Paris, le Canada s'est engagé à devenir une économie à zéro émission nette d'ici 2050 et s'est fixé un objectif de réduction des émissions de 40 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030.¹¹⁰ De plus, elle s'est fixé pour objectif de produire 90 % de son électricité à partir de sources non émettrices d'ici 2030.¹¹¹ De plus, dans certains scénarios de carboneutralité, les petits réacteurs nucléaires modulaires pourraient contribuer jusqu'à 12 % au mix total de production d'électricité du Canada d'ici 2050.¹¹² Dans le cadre de ses efforts pour atteindre ses objectifs, le gouvernement du Canada s'est engagé à fournir jusqu'à 8 milliards de dollars canadiens pour soutenir la décarbonisation d'industries clés via l'initiative Net Zero Accelerator,¹¹³ et 4,5 milliards de dollars canadiens au programme de voies d'électrification renouvelables intelligentes d'ici 2035 pour soutenir la transformation du secteur de l'électricité.¹¹⁴ En outre, le Fonds de croissance du Canada de 15 milliards de dollars canadiens a été créé sous l'égide de la Corporation de développement des investissements du Canada pour faciliter les investissements du secteur privé dans les technologies vertes et de réduction des émissions afin de soutenir les objectifs de zéro émission nette du Canada.¹¹⁵ En plus de soutenir la décarbonisation du secteur énergétique du Canada, les investissements dans les énergies renouvelables devraient contribuer jusqu'à 29 % du PIB énergétique total du Canada d'ici 2030.¹¹⁶

Dans ce contexte, Sustainalytics estime que le financement de la CIBC dans le domaine de l'énergie propre devrait contribuer positivement à la transition énergétique mondiale nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques.

Importance de l'accès à un logement abordable et à une infrastructure de base au Canada

Les Nations Unies estiment qu'environ 3 milliards de personnes auront besoin d'un logement abordable dans les villes d'ici 2030.¹¹⁷ En 2021, un ménage canadien sur dix vivait dans un « besoin impérieux de logement », défini comme vivant dans « un logement inadapté, inadéquat ou inabordable et incapable de se permettre un logement alternatif dans sa communauté ».¹¹⁸ Au cours de la dernière décennie, les citoyens qui sont locataires ou qui vivent dans de grandes zones urbaines ont été particulièrement touchés par le logement inabordable – tel que mesuré par le nombre de ménages qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.¹¹⁹ Même si le taux national de logements inabordables au Canada a diminué, passant de 24,1

¹⁰⁶ Gouvernement du Canada, « Le Plan pour le Canada : une énergie abordable, de bons emplois et une économie propre en croissance », disponible à l'adresse : <https://www.budget.canada.ca/2023/report-rapport/chap3-fr.html>

¹⁰⁷ AIE, « Canada 2022 Energy Policy Review » (Examen de la politique énergétique du Canada 2022), disponible à l'adresse : <https://iea.blob.core.windows.net/assets/7ec2467c-78b4-4c0c-a966-a42b8861ec5a/Canada2022.pdf>

¹⁰⁸ Gouvernement du Canada, « Le Plan pour le Canada : une énergie abordable, de bons emplois et une économie propre en croissance », disponible à l'adresse : <https://www.budget.canada.ca/2023/report-rapport/chap3-fr.html>

¹⁰⁹ Régie de l'énergie du Canada, « Aperçu du marché : Le Canada, deuxième producteur mondial d'hydroélectricité », (2022), disponible à l'adresse : <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/marches-energetiques/aperçu-marchés/2016/aperçu-marche-canada-deuxieme-producteur-mondial-dhydroelectricite.html>

¹¹⁰ Gouvernement du Canada, « Plan de réduction des émissions pour 2030 – Aperçu secteur par secteur », à l'adresse : <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique/reduction-emissions-2030/aperçu-secteur.html>

¹¹¹ Agence internationale de l'énergie, « Canada 2022 – Energy Policy Review », (2022), à l'adresse : <https://www.iea.org/reports/canada-2022>

¹¹² Gouvernement du Canada, « L'avenir énergétique du Canada 2023 », disponible à l'adresse : <https://www.cer-rec.gc.ca/fr/donnees-analyse/avenir-energetique-canada/2023/avenir-energetique-canada-2023.pdf>

¹¹³ Gouvernement du Canada, « Net Zero Accelerator Initiative », à : <https://ised-isde.canada.ca/site/strategic-innovation-fund/en/net-zero-accelerator-initiative>

¹¹⁴ Gouvernement du Canada, « Renforcement des capacités grâce au programme d'énergies renouvelables intelligentes et de voies d'électrification », à l'adresse : <https://natural-resources.canada.ca/climate-change/green-infrastructure-programs/building-capacity-the-smart-renewables-et-programme-de-chemins-d'electrification/23829>

¹¹⁵ Fonds de croissance du Canada, à l'adresse : <https://www.cgf-fcc.ca/>

¹¹⁶ Gouvernement du Canada, « Plan de réduction des émissions 2030 – Aperçu secteur par secteur » (2023), à l'adresse : « <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changement-climatique/plan-climat/climat-plan-overview/emissions-reduction-2030/sector-overview.html-3>

¹¹⁷ Nations Unies, « Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables », à l'adresse : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2019/goal-11/>

¹¹⁸ Statistique Canada, « Besoins impérieux de logement au Canada », (2022), à : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2022056-fra.htm>

¹¹⁹ Statistique Canada, « Acheter ou louer : le marché du logement continue d'être transformé par plusieurs facteurs alors que les Canadiens sont à la recherche d'un chez-soi abordable » (2022), à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921b-fra.htm?indid=32991-2&indgeo=0>

% en 2016 à 20,9 % en 2021, une partie importante de cette amélioration peut être attribuée aux prestations gouvernementales liées à la COVID-19.¹²⁰ On s'attend à ce que l'abordabilité du logement soit affectée par la suppression progressive de ces avantages en 2022, associée à l'augmentation des coûts du logement en raison d'une inflation élevée et de la hausse des taux d'intérêt.¹²¹ Simultanément, si le rythme actuel des nouvelles constructions persiste, le Canada devrait faire face à une pénurie de 3,5 millions de logements d'ici 2030, ce qui est bien loin des plus de 22 millions d'unités nécessaires pour devenir abordables.¹²²

Compte tenu de ce qui précède, Sustainalytics est d'avis que le financement dans la catégorie Utilisation des produits du logement abordable devrait créer un impact social positif en augmentant la disponibilité et l'accessibilité des logements abordables au Canada, y compris pour les résidents à faible revenu.

Contribution aux ODD

Les objectifs de développement durable ont été adoptés en septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies et font partie d'un programme pour parvenir au développement durable d'ici 2030. Les instruments émis dans le Cadre de référence du CIBC Sustainability Issuance Framework devraient contribuer à faire progresser les ODD et les cibles suivants :

Catégorie d'emploi des produits	ODD	Cible ODD
Énergie propre	7. Énergie propre et abordable	7.2 D'ici 2030, augmenter considérablement la part des énergies renouvelables dans l'offre énergétique mondiale
Carburants propres	7. Énergie propre et abordable	7.A D'ici 2030, renforcer la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives aux énergies propres, notamment aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux technologies avancées et plus propres liées aux combustibles fossiles, et promouvoir les investissements dans les infrastructures énergétiques et les technologies liées aux énergies propres
Efficacité énergétique	7. Énergie propre et abordable	7.3 D'ici 2030, doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique
Prévention et lutte contre la pollution	12. Production et consommation responsables	12.5 D'ici 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation
Résilience et adaptation au changement climatique	11. Villes et communautés durables	11.5 D'ici 2030, réduire considérablement le nombre de décès et le nombre de personnes touchées et diminuer considérablement les pertes économiques directes par rapport au produit intérieur brut mondial causées par les catastrophes, y compris les catastrophes liées à l'eau, en mettant l'accent sur la protection des pauvres et des personnes vulnérables. situations
Gestion écologiquement durable des ressources naturelles vivantes et de l'utilisation des terres	15. Vie sur terre	15.A Mobiliser et augmenter considérablement les ressources financières de toutes les sources pour conserver et utiliser durablement la biodiversité et les écosystèmes

¹²⁰ Statistique Canada, « Acheter ou louer : le marché du logement continue d'être transformé par plusieurs facteurs alors que les Canadiens sont à la recherche d'un chez-soi abordable » (2022), à l'adresse : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220921/dq220921b-fra.htm?indid=32991-2&indgeo=0>

¹²¹ Ibid.

¹²² Société canadienne d'hypothèques et de logement, « Pénurie de logements au Canada : Restaurer l'abordabilité d'ici 2030 », (2022), à l'adresse : <https://www.cmhc-schl.gc.ca/en/blog/2022/canadas-housing-supply-shortage-restoring-affordability-2030>

Conservation de la biodiversité terrestre et aquatique	14. Vie sous l'eau	14.2 D'ici 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers pour éviter des impacts négatifs importants, notamment en renforçant leur résilience, et prendre des mesures pour leur restauration afin d'obtenir des océans sains et productifs
Transport propre	9. Industrie, innovation et infrastructure 11. Villes et communautés durables	9.1 Développer des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes, y compris des infrastructures régionales et transfrontalières, pour soutenir le développement économique et le bien-être humain, en mettant l'accent sur un accès abordable et équitable pour tous 11.2 D'ici 2030, donner accès à des systèmes de transport sûrs, abordables, accessibles et durables pour tous, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports en commun, en accordant une attention particulière aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité, aux femmes, aux enfants, aux personnes souffrant de handicap et aux personnes âgées
Gestion durable de l'eau et des eaux usées	6. Eau potable et assainissement	6.3 D'ici 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant les déversements et en réduisant au minimum les rejets de produits chimiques et de matériaux dangereux, en réduisant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement le recyclage et la réutilisation sûre à l'échelle mondiale
Bâtiments verts	11. Villes et communautés durables	11.B D'ici 2020, augmenter considérablement le nombre de villes et d'établissements humains adoptant et mettant en œuvre des politiques et des plans intégrés en faveur de l'inclusion, de l'efficacité des ressources, de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, de la résilience aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai, pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, gestion holistique des risques de catastrophe à tous les niveaux
Circularité	12. Production et consommation responsables	12.2 D'ici 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation efficace des ressources naturelles
Services essentiels	3. Bonne santé et bien-être 4. Éducation de qualité	3.8 Assurer une couverture sanitaire universelle, y compris la protection contre les risques financiers, l'accès à des services de santé essentiels de qualité et l'accès à des médicaments et des vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et abordables pour tous 4.3 D'ici 2030, assurer l'égalité d'accès pour toutes les femmes et tous les hommes à un enseignement technique, professionnel et supérieur abordable et de qualité, y compris l'université
Logements abordables et infrastructure de base	11. Villes et communautés durables	11.1 D'ici 2030, garantir l'accès de tous à un logement et à des services de base adéquats, sûrs et abordables et rénover les bidonvilles

Progression socioéconomique et autonomisation	<p>5. Égalité des sexes</p> <p>8. Travail décent et croissance économique</p> <p>10. Réduction des inégalités</p>	<p>5.5 Garantir la participation pleine et effective des femmes et l'égalité des chances en matière de leadership à tous les niveaux de prise de décision dans la vie politique, économique et publique</p> <p>8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui soutiennent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation, et encourager la formalisation et la croissance des micro, petites et moyennes entreprises, notamment grâce à l'accès aux services financiers</p> <p>10.1 D'ici 2030, parvenir progressivement et maintenir une croissance des revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population à un rythme supérieur à la moyenne nationale</p>
Création d'emplois	<p>8. Travail décent et croissance économique</p> <p>10. Réduction des inégalités</p>	<p>8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui soutiennent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation, et encourager la formalisation et la croissance des micro, petites et moyennes entreprises, notamment grâce à l'accès aux services financiers</p> <p>10.1 D'ici 2030, parvenir progressivement et maintenir une croissance des revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population à un rythme supérieur à la moyenne nationale</p>
Sécurité alimentaire et systèmes alimentaires durables	2. Faim Zéro	2.1 D'ici 2030, éliminer la faim et garantir l'accès de tous, en particulier des pauvres et des personnes en situation de vulnérabilité, y compris les nourrissons, à une alimentation sûre, nutritive et suffisante tout au long de l'année

Conclusion

La CIBC a élaboré le Cadre d'émission durable CIBC en vertu duquel elle peut émettre des instruments de finance durable, notamment des obligations, des billets, des certificats, du papier commercial, des dépôts, des CPG, des CPG liés au marché et des titrisations. tels que les obligations collatérales vertes garanties et les obligations vertes standard garanties, et utiliser les bénéfices pour financer des projets qui réduisent les émissions de GES, favorisent la gestion des déchets et de l'eau et améliorent l'accès aux services de base. Sustainalytics considère que les projets financés par le produit des obligations durables auront un impact environnemental et social positif.

Le Cadre de référence pour l'émission d'obligations durables de la CIBC décrit un processus au terme duquel les produits feront l'objet d'un suivi, d'une affectation et d'une gestion, et des engagements ont été pris pour rendre compte de l'affectation et de l'impact de l'emploi de ces produits. Sustainalytics considère que le Cadre de référence d'émission d'obligations durables de la CIBC est aligné sur la stratégie globale de durabilité de la Banque et que l'utilisation du produit contribuera à l'avancement des objectifs de développement durable des Nations Unies 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14 et 15. En outre, Sustainalytics considère que la CIBC dispose de mesures adéquates pour identifier, gérer et atténuer les risques environnementaux et sociaux généralement associés aux projets éligibles financés par l'emploi des produits.

Compte tenu de ce qui précède, Sustainalytics est convaincue que la Canadian Imperial Bank of Commerce est bien positionnée pour émettre des obligations durables et que le Cadre de référence pour l'émission d'obligations durables de la CIBC est solide, transparent et conforme aux quatre composantes fondamentales des Principes applicables aux obligations vertes (2021) et des Principes applicables aux obligations sociales (2023).

Exclusion de responsabilité

Copyright ©2024 Sustainalytics. Tous droits réservés.

Les informations, les méthodologies et les opinions contenues ou reflétées dans les présentes sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs tiers (« Données de tiers »), et peuvent être mises à la disposition de tiers uniquement sous la forme et au format communiqués par Sustainalytics, sous réserve d'une citation et d'une reconnaissance adéquates. Elles sont fournies à titre informatif uniquement et (1) ne constituent l'approbation d'aucun produit ou projet; (2) ne constituent pas des conseils en investissement, des conseils financiers ou un prospectus; (3) ne peuvent être interprétées comme une offre ou une indication d'acheter ou de vendre des titres, de sélectionner un projet ou d'effectuer tout type de transactions commerciales; (4) ne représentent pas une évaluation de la performance économique de l'émetteur, de ses obligations financières ou de sa solvabilité; et/ou (5) ne sont pas et ne peuvent être incorporées dans aucune communication d'offre.

Celles-ci sont basées sur les informations mises à disposition par l'émetteur et ne sont donc pas garanties quant à leur qualité marchande, leur exhaustivité, leur exactitude, leur actualité ou leur adéquation à un usage particulier. Les informations et données sont fournies « en l'état » et reflètent l'opinion de Sustainalytics à la date de leur élaboration et de leur publication. Sustainalytics n'accepte aucune responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation des informations, des données ou des avis contenu(s) aux présentes, de quelque manière que ce soit, sauf lorsque la loi l'exige expressément. Toute référence à des noms de tiers ou à des Données de tiers est une reconnaissance adéquate de leur propriété et ne constitue pas un parrainage ou une approbation par ces propriétaires. Une liste de nos fournisseurs de Données de tiers et de leurs conditions d'utilisation respectives est disponible sur notre site Web. Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter <http://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>.

L'émetteur est intégralement responsable de la certification et du respect de ses engagements, de leur mise en œuvre et de leur suivi.

En cas de divergence entre la version anglaise et les versions traduites, la version anglaise prévaudra.

À propos de Sustainalytics, une société Morningstar

Sustainalytics, société du groupe Morningstar, est une société de recherche, de notation et de données ESG de premier plan qui soutient les investisseurs du monde entier dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'investissement responsables. Depuis plus de 30 ans, la société est à l'avant-garde du développement de solutions innovantes de haute qualité pour répondre aux besoins changeants des investisseurs mondiaux. Aujourd'hui, Sustainalytics travaille avec des centaines des gestionnaires d'actifs et fonds de pension de premier plan dans le monde qui intègrent des informations et des évaluations ESG et de gouvernance d'entreprise dans leurs processus d'investissement. Sustainalytics travaille également avec des centaines d'entreprises et leurs intermédiaires financiers pour les aider à prendre en compte la durabilité dans les politiques, les pratiques et les projets d'investissement. Avec 17 bureaux dans le monde, Sustainalytics compte plus de 1500 employés, dont plus de 500 analystes dotés d'une expertise multidisciplinaire variée dans plus de 40 groupes industriels.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter www.sustainalytics.com

Ou contactez-nous à l'adresse contact@sustainalytics.com

